

## ■ PALETHNOLOGIE DE LA SÉPULTURE COLLECTIVE

### *1. Le recrutement des morts*

L'identité de la dizaine de morts accumulés dans la sépulture de la grotte Margaux n'est pas sans intérêt. La tombe ne contient aucun reste d'enfant ou d'adolescent. Par ailleurs, on connaît les difficultés rencontrées pour la détermination sexuelle des squelettes, surtout en l'absence de population de référence. Mais, on notera l'homogénéité morphologique de la collection et sa gracilité généralisée. Ces faits permettent de proposer, à titre provisoire, l'unicité de l'attribution sexuelle des défunt : tous les indices ostéométriques semblent affirmer le caractère féminin des squelettes en présence (voir Toussaint, dans ce volume).

Une série de caractères discrets laissent également imaginer quelques liens génétiques entre les défunt. Les termes de cette proximité sont difficiles à définir : filiations directes —mère, fille, nièce, ...— ou système matrimonial —par exemple, tous les hommes d'un groupe vont chercher une conjointe dans un même autre groupe (Masset 1993).

Une sélection des morts apparaît donc au niveau de leur classe d'âge, sans doute également du sexe, peut-être aussi des liens de parenté. Ce phénomène fut rarement observé dans le Mésolithique européen. À Ofnet, s'il n'y a que quatre individus masculins parmi les trente-trois crânes accumulés, les femmes sont mêlées à des enfants, sans aucune sélection de sexe ou de génération (Masset 1993 : 42). La nécropole de Téviec contient autant d'enfants que d'adultes, les hommes et les femmes se côtoient, parfois à l'intérieur d'une même tombe (Péquart *et al.* 1937). Les cimetières danois ne disent pas autre chose, avec leurs tombes tantôt masculines, tantôt féminines; les adultes sont parfois accompagnés d'enfants et il n'y a guère de sélection d'âge et de sexe dans les tombes multiples (Albrethsen et Brinch Petersen 1977; Brinch Petersen 1988).

À propos des liens de parenté qui unissent les individus inhumés dans une même tombe, des termes de comparaison existent avec le mégalithisme tardif. Les relations parentales entre les défunt, souvent évoquées pour rencontrer une explication au recrutement des morts, furent étudiées avec beaucoup de précision lors de la fouille de l'allée sépulcrale mégalithique de La Chaussée-Tirancourt dans la Somme (Masset 1986). Mais, en aucun cas, on n'observe une sélection d'une autre nature. Au contraire, la démographie des tombes collectives du Néolithique récent évoque une certaine normalité des âges au décès, dont une mortalité infantile assez élevée, qui cadre plus ou moins bien avec ce qu'on sait de l'hygiène, de la nutrition et du mode de vie de ces populations sédentaires et paysannes (Masset 1985). À la grotte Margaux, seuls des adultes de même sexe auraient eu droit à reposer dans le sépulcre. Cette sélection ne reflète ni un échantillonnage

démographique normal, ni une inhumation de « catastrophe », consécutive à une épidémie ou à un autre phénomène du même genre.

Le recrutement de la population inhumée dans la sépulture de la grotte Margaux est donc corrélé aux exigences du rite ou à des obligations sociales et culturelles, voire à ces différents termes combinés. Cependant, ne connaissant ni le sort des enfants, ni celui des hommes adultes de la même communauté, il paraît vain de vouloir solliciter plus avant la documentation, en proposant quelque interprétation précise de ce recrutement singulier. Quoi qu'il en soit, ce dernier dénote un choix qui dépasse largement le cadre de dispositions pratiques ou matérielles.

## ***2. L'architecture de la tombe***

### **2.1. Cairn ou empierrement naturel ?**

Au fond de la grotte Margaux, à l'endroit même où gisaient les restes humains, le sol en forte déclivité était jonché de fragments plus ou moins importants du plancher stalagmitique pléistocène, partiellement fracturé par son propre poids. Ce qui paraissait être un cairn était constitué en grande partie de fragments de cette épaisse croûte calcaire. Aucune séparation nette n'était perceptible entre les déblais de la formation naturelle et la construction probable (fig. 23 et 24). Le sentiment d'être en présence d'un aménagement au-dessus de la sépulture venait de la plus forte concentration de pierres juste à l'aplomb des squelettes. Par ailleurs, cet amoncellement était partiellement en rupture avec le pendage naturel de la sédimentation de cette partie de la grotte.

Lorsque la fouille fut bien avancée et qu'une sorte de coupe put être dressée au travers de la sépulture, il apparut que le plancher stalagmitique effondré se poursuivait sous le niveau ossifère (fig. 19). L'accumulation qui couvrait ce dernier n'était donc pas en position naturelle, même si ses limites nord-ouest restaient assez floues (fig. 24).

Afin d'examiner les choses de plus près, les rectangles, dans lesquels s'inscrivent les blocs de pierre en épaisseur, ont été projetés verticalement selon les deux axes du carroyage de la fouille. Dans le sens de l'allongement maximum de la sépulture, c'est-à-dire en ne prenant en compte que les abscisses et les cotes, ces rectangles se divisent en trois groupes légèrement jointifs (fig. 25). Si on effectue le même travail de projection verticale, mais selon un axe perpendiculaire au premier, on retrouve les mêmes ensembles, d'autant mieux qu'ils ne sont plus jointifs (fig. 26). Ces trois unités furent ensuite reportées sur plan. Seuls les groupes médian et inférieur se confondent en partie, le groupe supérieur étant assez bien isolé (fig. 27).

Les mêmes projections ont été réalisées pour les ossements humains. Ces derniers se rassemblent en une nappe continue un peu plus dense du côté sud-est (fig. 28 et 29). Fait remarquable, ces projections coïncident assez parfaitement, en tout cas dans leur partie la plus dense, avec celles du groupe de pierres médian (fig. 30 et 31). En plan, la corrélation est plus nette



Fig. 23. Vue générale du plancher stalagmitique effondré et du « cairn » de la sépulture collective de la grotte Margaux

encore, malgré l'accentuation de la densité différentielle des ossements entre le sud-est et le nord-ouest (fig. 32).

Le groupe de pierres médian peut donc être isolé des deux autres d'autant qu'il ne respecte en rien la pente naturelle du sol de la grotte. Par contre, les groupes supérieur et inférieur restent dans la configuration générale du remplissage sédimentaire, ce qui renforce la conviction qu'ils sont en position naturelle (fig. 33). En suivant la déclivité du sol, un hiatus apparaît entre les deux ensembles *in situ* : est-ce la trace d'un prélèvement de pierres par les Mésolithiques pour les besoins de l'édification d'un cairn ? La chose est fort possible.

## 2.2. Les étapes de la construction

Excepté un fin sédiment, sorte de poussière, qui couvrait l'ensemble sépulcral, la tombe n'était pas enfouie. Il n'y a donc aucune stratigraphie qui puisse aider à observer les qualités de la construction, rien qui permette de déterminer immédiatement plusieurs étapes dans l'utilisation de la sépulture. Pour restituer les phases de construction du monument, on est réduit à respecter une logique qui tient compte autant de la gravité naturelle que de l'ordre de superposition des éléments qui le constituent. Les stades qui seront décrits dans un instant ne sont sans doute pas tout à fait réels; ils forment plus exactement des étapes déterminées empiriquement à force de diviser, superposer et découper les plans. Cependant, la reconstitution proposée semble la plus

vraisemblable, si on tient compte de toutes les données récoltées.

Lorsqu'on observe le plan de la répartition des éléments constitutifs du cairn, l'accumulation semble aléatoire, excepté un petit cercle qui se dessine au sud-est : aucune organisation n'est immédiatement lisible (fig. 34). Pourtant, quelques détails retiennent l'attention. La majeure partie de la collection anthropologique était rassemblée dans une petite fosse peu profonde, creusée dans le sédiment sous-jacent à la sépulture (fig. 35), à l'endroit précis où l'accumulation des pierres affectait une légère tendance circulaire. Un autre fait était particulier : les blocs au calibre le plus important se trouvaient uniquement dans le haut du cairn.

Ces deux données, la sélection peu naturelle du volume des pierres de construction et la coïncidence d'une fosse riche en ossements humains avec la partie la plus large et la plus dense du cairn, attestent déjà une idée architecturale minimum, plus complexe que le simple souci de couvrir les corps des défunt.

Les projections verticales des figures 25 et 26 montrent le cairn assez épais, près de 90 cm, surtout à l'aplomb de la plus grande concentration d'ossements. À part son extrémité orientale, c'est-à-dire là où il rencontre le plafond de la grotte, son épaisseur reste assez constante, dans une moyenne variant entre 60 et 80 cm. La lecture en plan est donc difficile, la plupart des pierres sont cachées par les dernières posées, justement les plus volumineuses. Le plan fut alors divisé en quatre tranches de 20 cm d'épaisseur. Ce choix est résolument arbitraire, pourtant il montre trois assemblages très différents. La tranche la plus basse en altitude ne contient que les pierres qui forment l'extrémité nord-ouest du cairn. Cette sorte de pavage se déploie sur un peu moins de 2 m<sup>2</sup> (fig. 36). L'étape suivante du découpage artificiel est nettement plus impressionnante : un cercle assez régulier se dessine à l'aplomb de la fosse sépulcrale (fig. 37). Enfin, les deux dernières étapes pourraient être rassemblées en une seule : le cairn se termine par une rangée de blocs parmi les plus volumineux, qui couvrent indifféremment le dallage nord-ouest et la fosse funéraire bordée de pierres (fig. 38).

Les restes humains sont répartis en une seule nappe continue, plus dense à hauteur de la fosse creusée, là où se dessine le cercle de pierres. En projection verticale, on remarque qu'aucun os n'est enfoui par dessous la première phase du cairn, la majorité d'entre eux se trouvant à la même altitude que la fosse et le cercle de pierres (fig. 39). Enfin, rien ne fut rencontré par-dessus l'ouvrage en pierre : les restes humains sont uniquement répartis entre la première et la dernière étape de la construction du monument, sans en déborder ni vers le haut, ni vers le bas.

Les faits ont dû se dérouler de la manière suivante. Les Mésolithiques ont d'abord déposé une semelle de pierres dans le coin nord-ouest de la future sépulture. Juste à côté, une fosse fut creusée qui contiendra la majeure partie des restes humains. En même temps, ou un peu plus tard, la fosse fut renforcée par une couronne de pierres de petit calibre. Les corps sont alors amenés, encore entiers ou déjà décharnés —on y reviendra dans un instant— et déposés dans la structure

en creux. Certains os sont abandonnés sur le dallage voisin. Enfin, lorsque les Mésolithiques décident de ne plus utiliser la sépulture, ils la condamnent par des blocs choisis pour leurs dimensions relativement importantes, en liant dans une même structure rectiligne les deux secteurs de la tombe (fig. 40).

### 2.3. La condamnation du monument

La construction de la couronne de pierres est clairement postérieure au creusement de la fosse funéraire, mais le calcul de la durée du temps qui sépare ces deux aménagements n'est pas envisageable : quelques minutes ou quelques mois, voire plusieurs années. Par ailleurs, un léger décalage, difficile à interpréter, s'observe entre la structure en creux et son auréole lithique (fig. 37). Quelques hypothèses rencontrent une explication à ce phénomène. La pression des blocs de couverture, plus volumineux, a peut-être fait basculer l'ouvrage circulaire, qui apparaîtrait aujourd'hui écrasé. Cet effondrement de la sépulture est-il volontaire ou naturel ? Rien ne permet d'apporter une réponse définitive.

Une autre solution consiste à imaginer deux étapes dans l'utilisation de la tombe. Après le remplissage de la fosse par des restes humains, une structure en relief la remplaça, afin de prolonger la pérennité du site. Mais cette hypothèse va à l'encontre de la réalité de la dispersion des ossements exhumés. Lors de la fouille, aucune strate, de terre ou de tout autre nature, qui aurait pu séparer deux stades d'utilisation de la sépulture, n'a pu être observée. Par ailleurs, le remontage de quelques pièces osseuses dispersées sur toute la hauteur de la sépulture semble exclure l'hypothèse de deux périodes d'inhumation différentes.

À l'Aven de la Boucle, à Corconne dans le Gard, une sépulture collective, datée de la deuxième moitié du 4<sup>e</sup> millénaire, contenait deux niveaux ossifères, séparés par un sédiment stérile d'origine anthropique. Pourtant, l'étude des restes humains montra l'unicité du dépôt funéraire, divisé artificiellement par la couche stérile à la fin de l'utilisation de la tombe (Duday 1986). La stratification des ossements humains ne relève donc pas de deux usages différents dans le temps, mais d'une volonté délibérée de « classer » *a posteriori* les restes des corps en deux couches. Une situation inverse est envisageable à la grotte Margaux. Deux stades d'utilisation ont peut-être été confondus volontairement au moment de la condamnation de la tombe.

La sépulture de la grotte Margaux est donc construite. Mais l'architecture a pu subir quelques effondrements, dus, soit aux effets conjugués de la pente naturelle, du poids des pierres de couverture et des creux créés par les terriers récents, soit à une certaine volonté de destruction. En ce dernier cas, l'opération serait ancienne. On se rappellera que la sédimentation de la salle antérieure obtura définitivement l'entrée de la grotte dès la Protohistoire.

On retiendra, enfin, que la solution d'une « violation » de la tombe n'est guère envisageable, dans le sens où l'effondrement de la structure funéraire n'est accompagné d'aucune autre

dégradation : perte de connexions anatomiques, évacuation de divers débris hors de la tombe, etc. Quant à assimiler la condamnation de la sépulture de la grotte Margaux à celle de monuments mégalithiques, telles les allées couvertes de La Chaussée-Tirancourt et de Méréaucourt dans la Somme (Masset 1995; *Idem* 1991), ce serait jouer de l'anachronisme. En attendant des termes de comparaison chronologiquement plus proches, on retiendra d'abord la solution la moins onéreuse —celle du tassement naturel de la structure sur elle-même. Mais l'interprétation devra sans doute être réévaluée si une récurrence de destructions volontaires des sépultures devait se concrétiser un jour pour le Mésolithique ancien du nord-ouest de l'Europe.

\*

\* \* \*

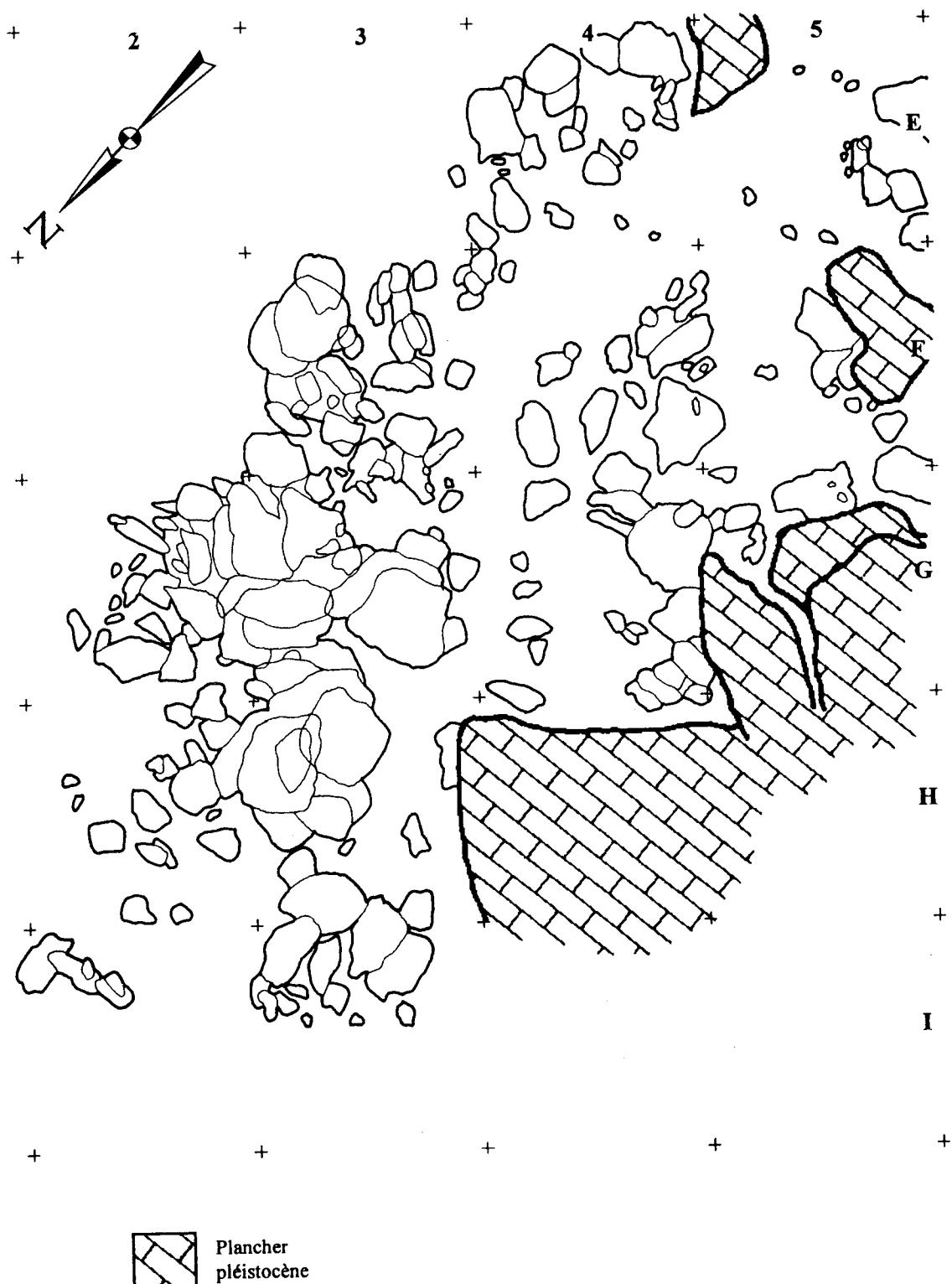
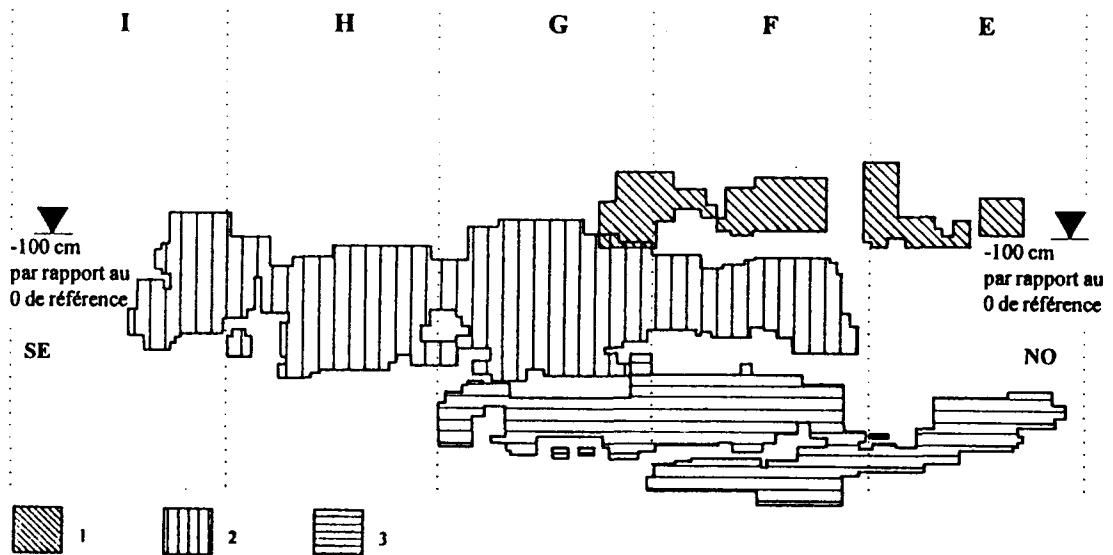
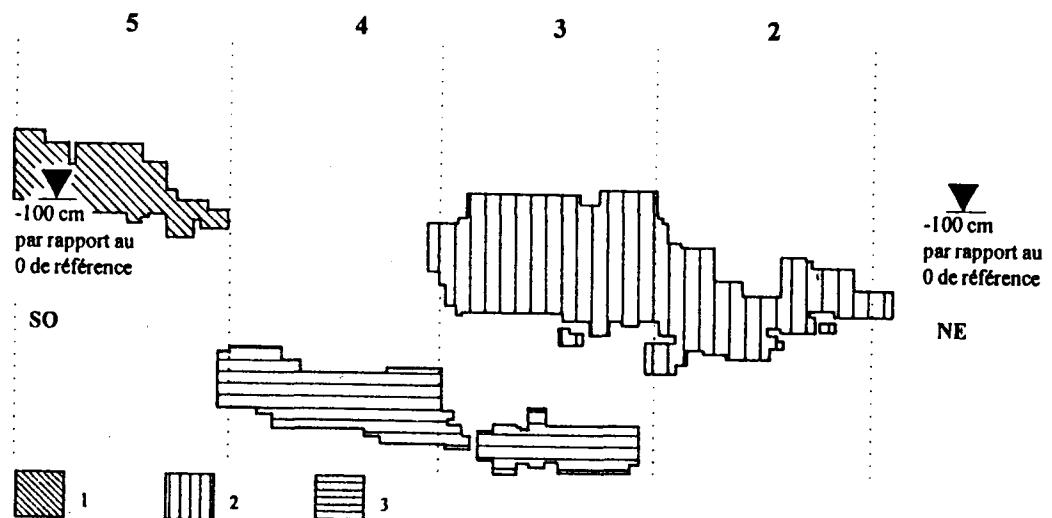


Fig. 24. Plan de répartition des éléments du plancher stalagmitique effondré et du « cairn » de la sépulture collective de la grotte Margaux (maille d'un mètre)



*Fig. 25. Projection verticale nord-ouest - sud-est des éléments du plancher stalagmitique effondré et du « cairn » de la sépulture collective de la grotte Margaux (1. groupe supérieur; 2. groupe médian; 3. groupe inférieur; maille d'un mètre)*



*Fig. 26. Projection verticale sud-ouest - nord-est des éléments du plancher stalagmitique effondré et du « cairn » de la sépulture collective de la grotte Margaux (1. groupe supérieur; 2. groupe médian; 3. groupe inférieur; maille d'un mètre)*

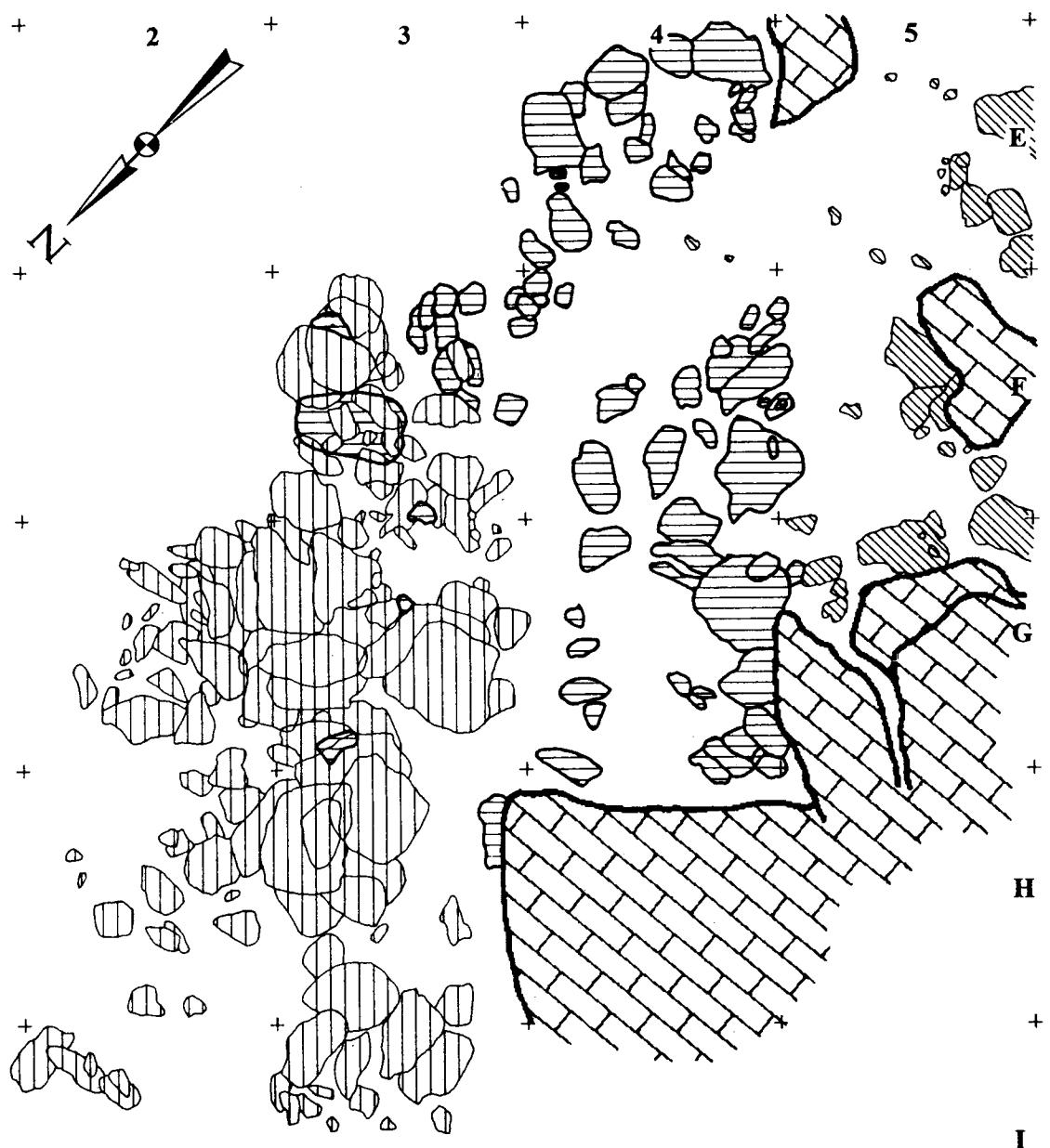
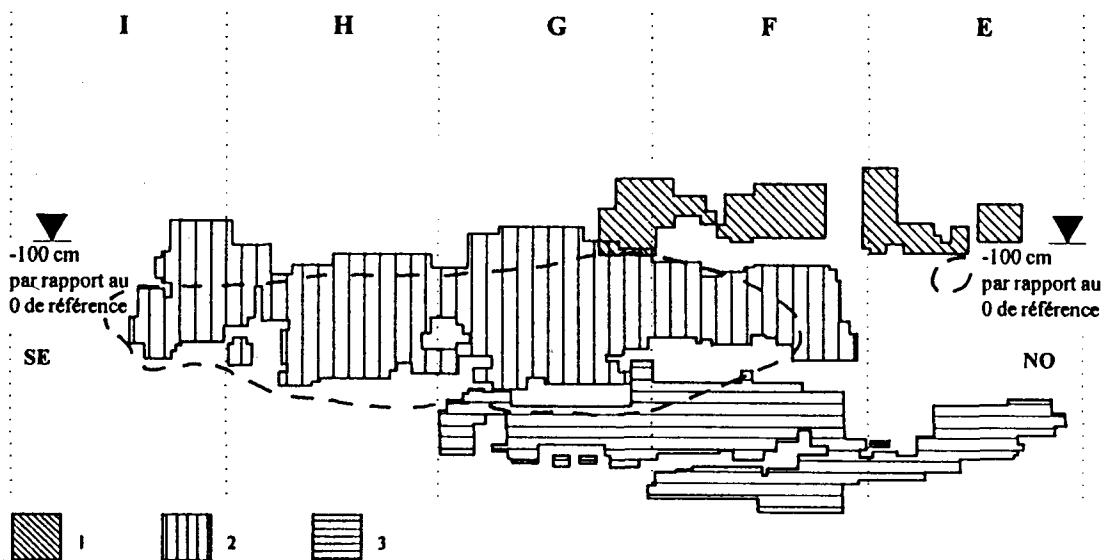
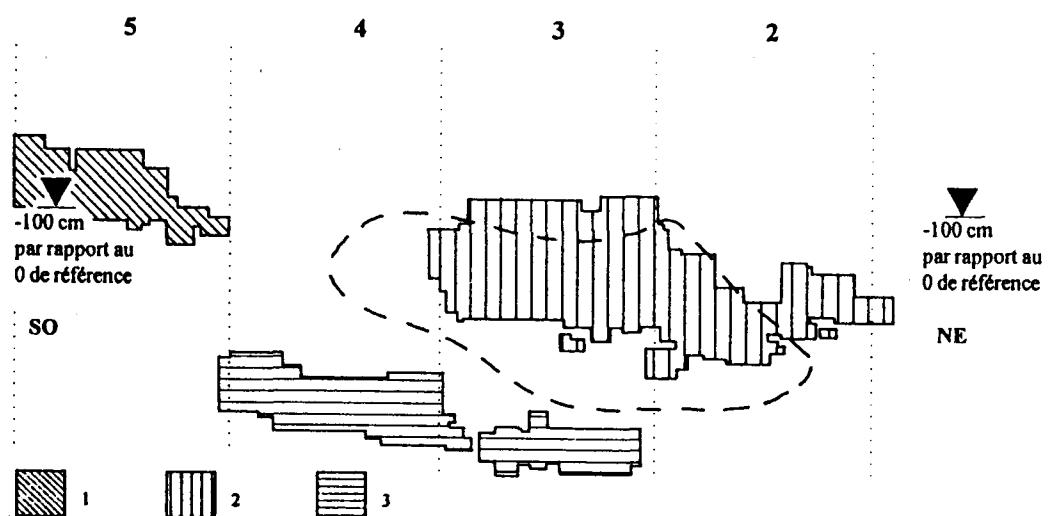


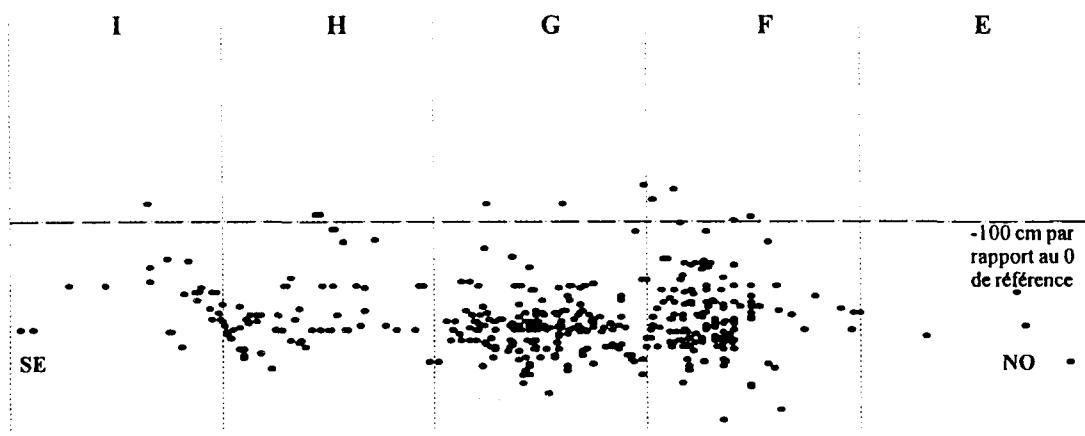
Fig. 27. Report en plan des différents groupes des éléments du plancher stalagmitique effondré et du « cairn » de la sépulture collective de la grotte Margaux (1. groupe supérieur; 2. groupe médian; 3. groupe inférieur; maille d'un mètre)



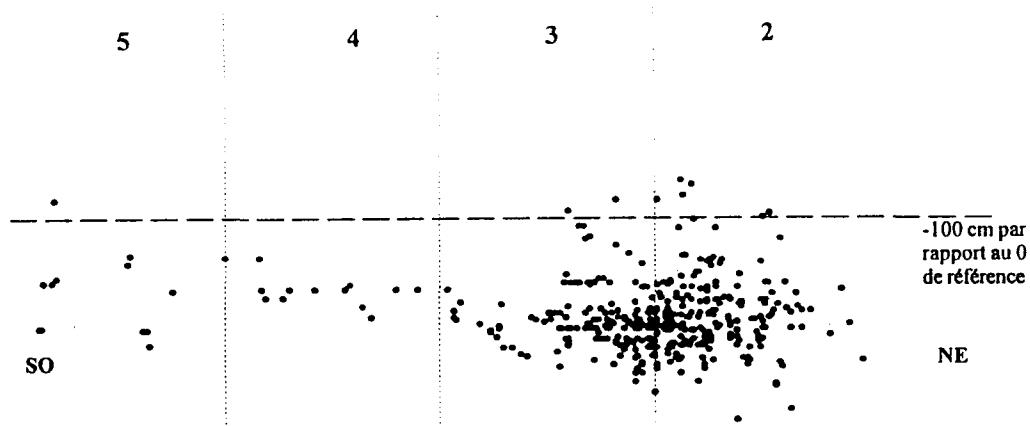
*Fig. 28. Projection verticale sud-est - nord-ouest de la répartition des ossements humains (maille d'un mètre; les points indiquent les prises de coordonnées des restes humains)*



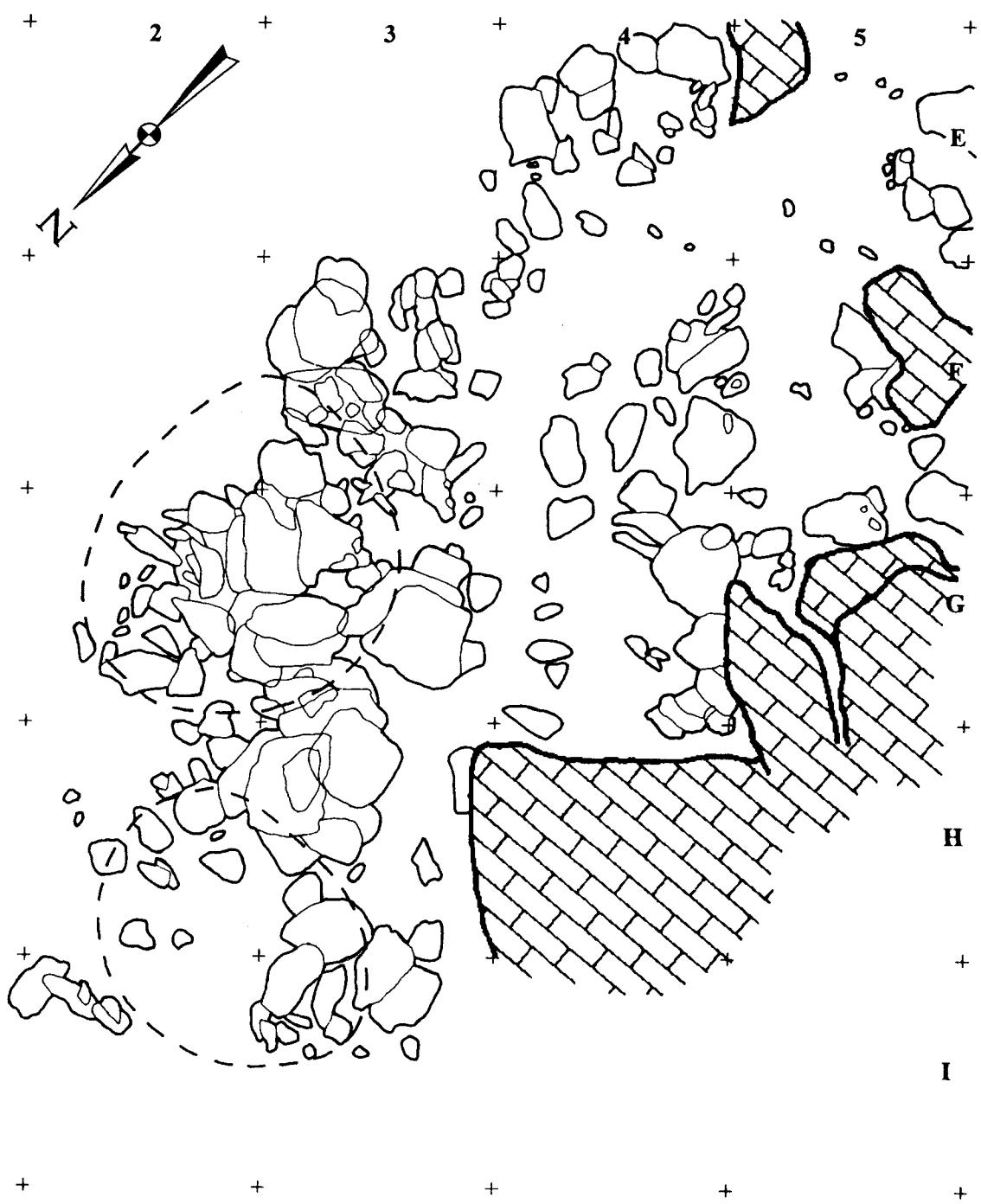
*Fig. 29. Projection verticale sud-ouest - nord-est de la répartition des ossements humains (maille d'un mètre; les points indiquent les prises de coordonnées des restes humains)*



*Fig. 30. Superposition des projections verticales nord-ouest - sud-est de la répartition des éléments du cairn (rectangles) et des ossements humains (tirets) (maille d'un mètre; 1. groupe supérieur; 2. groupe médian; 3. groupe inférieur)*



*Fig. 31. Superposition des projections verticales sud-ouest - nord-est de la répartition des éléments du cairn (rectangles) et des ossements humains (tirets) (maille d'un mètre; 1. groupe supérieur; 2. groupe médian; 3. groupe inférieur)*



Plancher  
pléistocène

Fig. 32. Superposition, en plan, de la répartition des éléments du cairn, du plancher stalagmitique et des ossements humains (les tirets indiquent la limite de la répartition des os humains; maille d'un mètre)

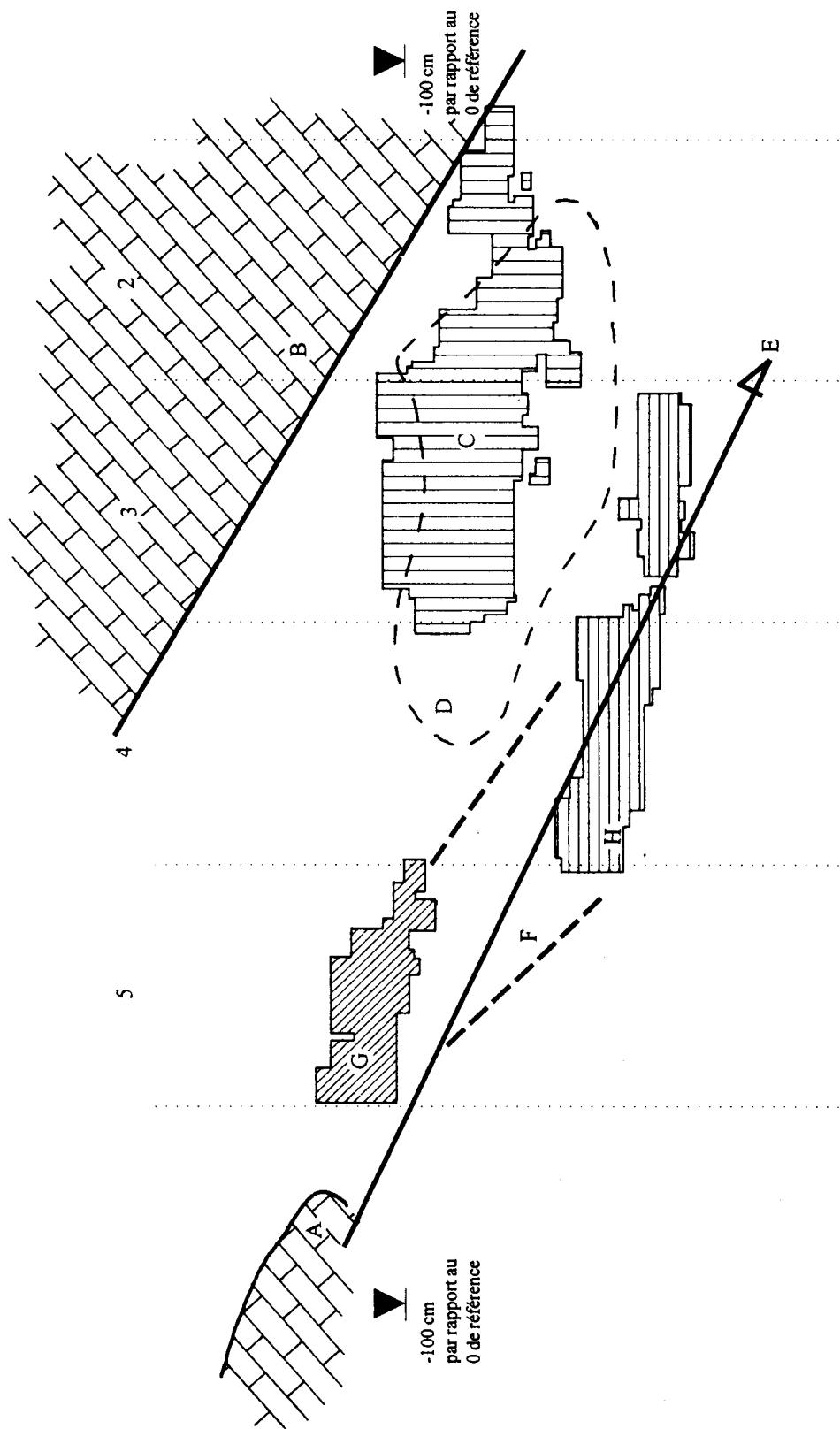
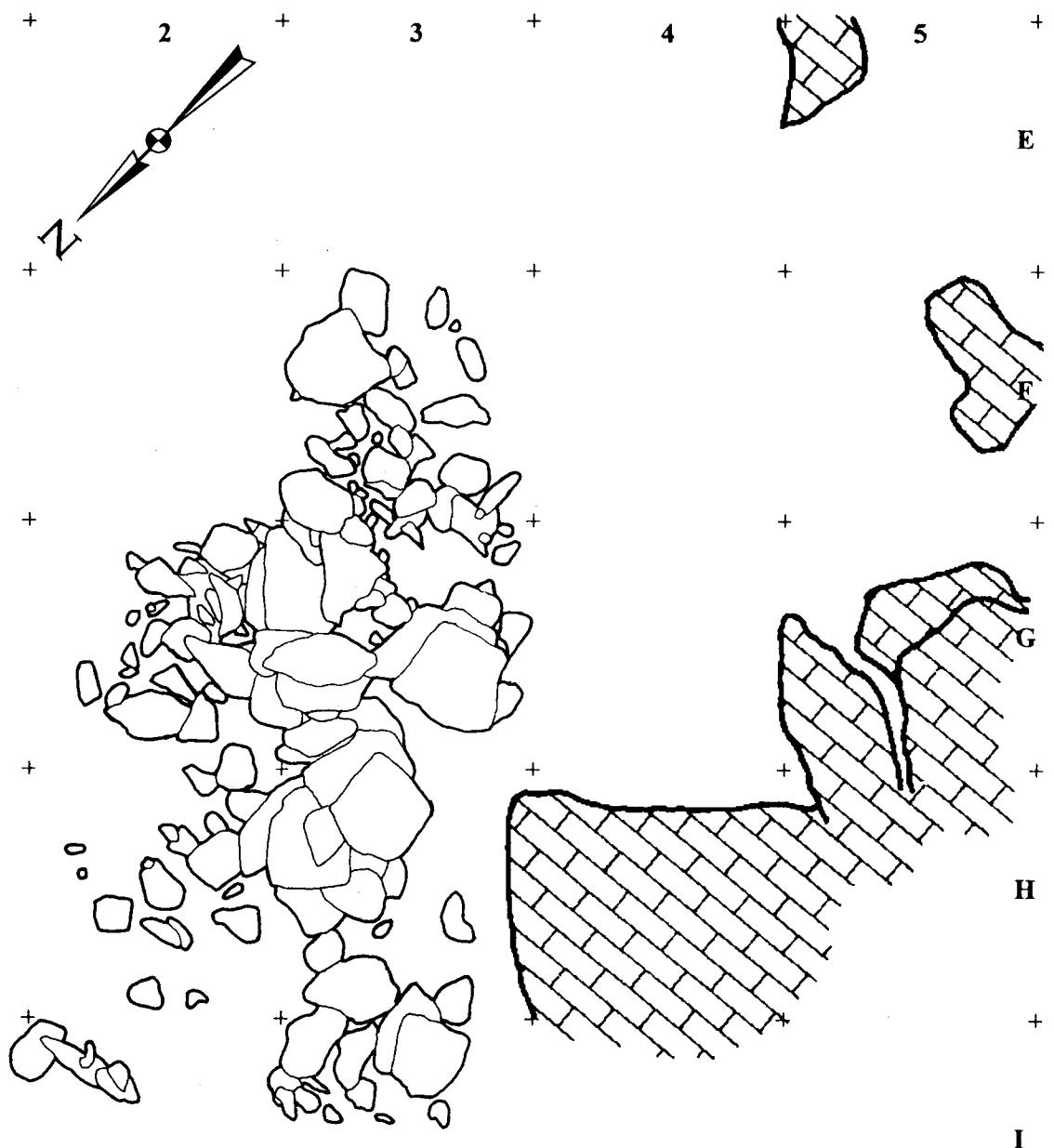


Fig. 33. Schéma de l'organisation des blocs du cairn et des fragments du plancher stalagmitique en position naturelle (A. plancher stalagmitique en place; B. plafond de la grotte; C. cairn; D. limite de la répartition des ossements humains; E. direction générale du pendage naturel des sédiments; F. zone ne contenant aucun fragment du plancher stalagmitique [absence due à une action anthropique ?]; G et H. fragments du plancher stalagmitique effondré; maille d'un mètre)



*Fig. 34. Disposition, en plan, des blocs constituant le cairn de la sépulture collective de la grotte Margaux (maille d'un mètre)*

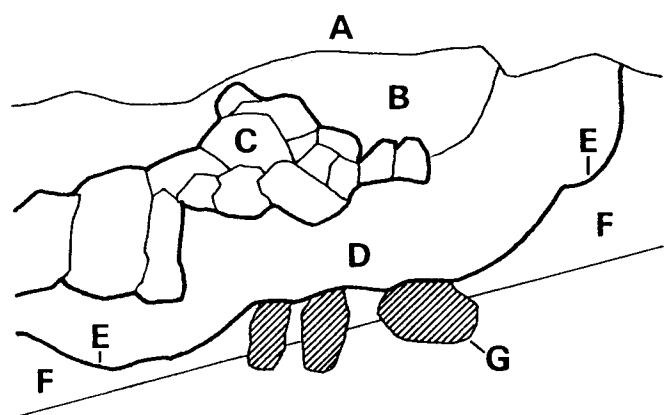
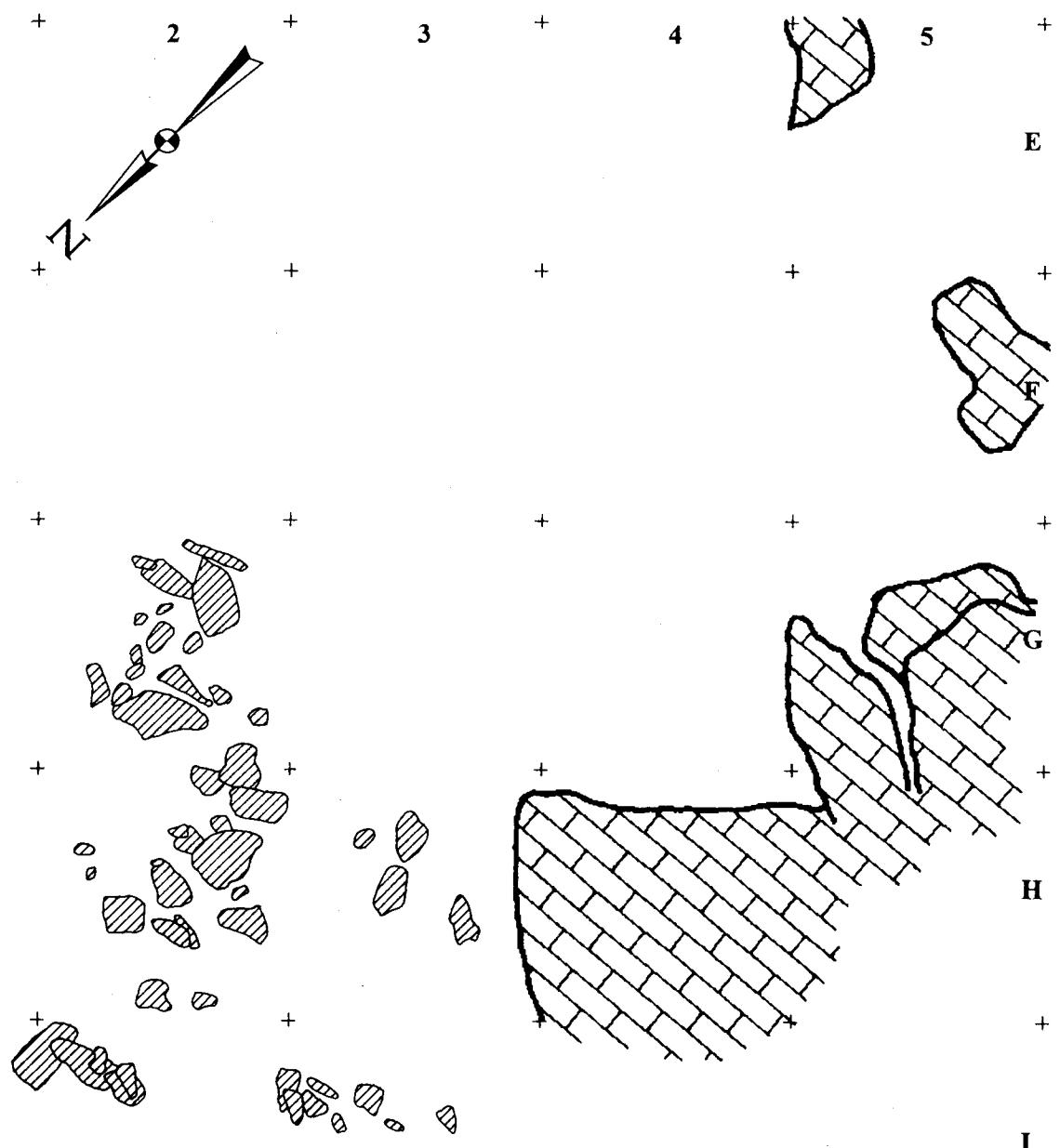


Fig. 35. Coupe longitudinale nord-ouest - sud-est de la sépulture collective de la grotte Margaux (A. plafond de la grotte; B. terrier; C. fragments du cairn; D. fosse sépulcrale; E. limites de la fosse sépulcrale; F. argile finement stratifiée dans laquelle fut creusée la fosse sépulcrale; G. éléments effondrés du plancher stalagmitique)



*Fig. 36. Base de l'aménagement de la sépulture (maille d'un mètre)*

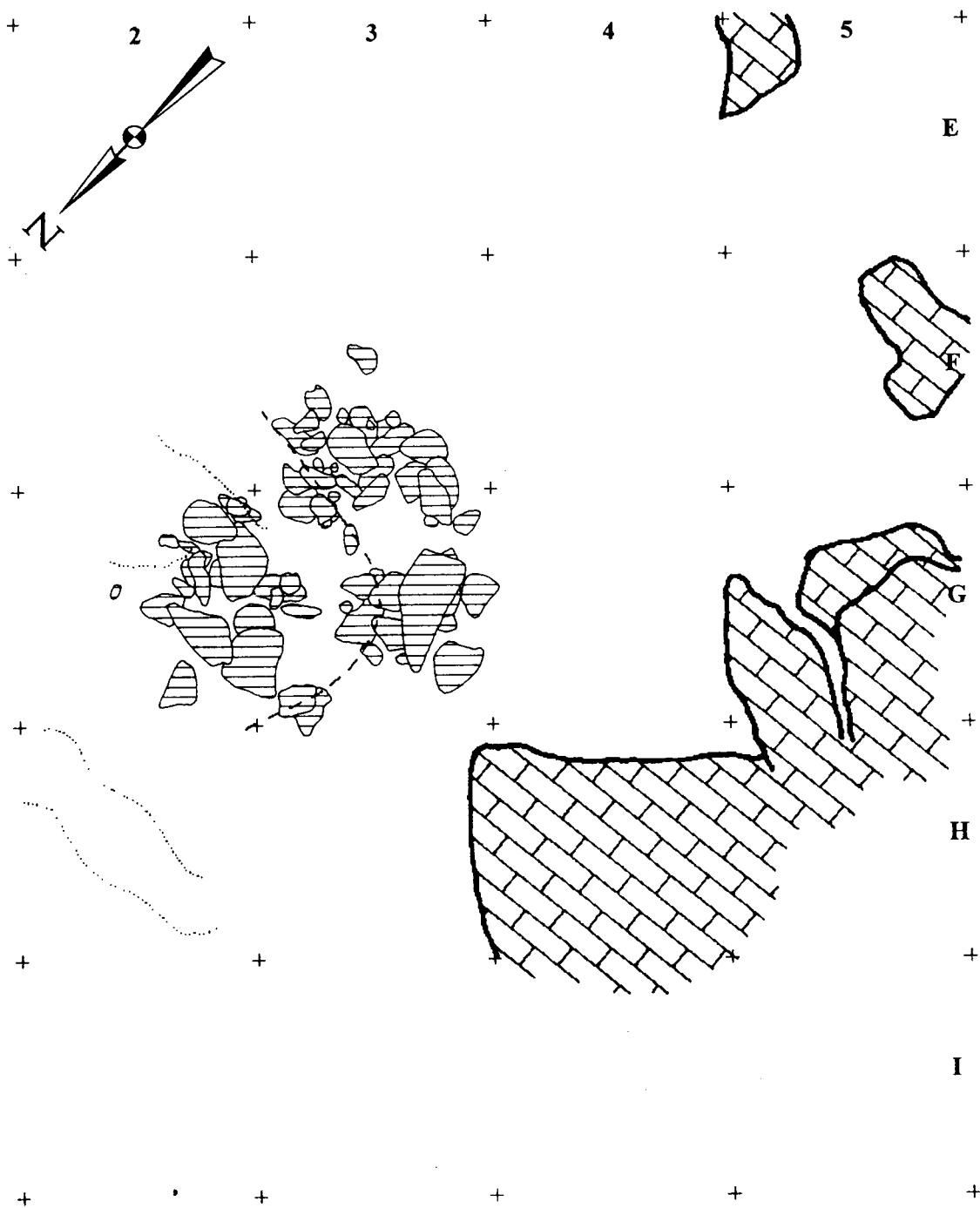


Fig. 37. Aménagement autour de la fosse sépulcrale (la ligne discontinue indique la limite de la fosse sépulcrale, les lignes pointillées celle des terriers récents de blaireau; maille d'un mètre)

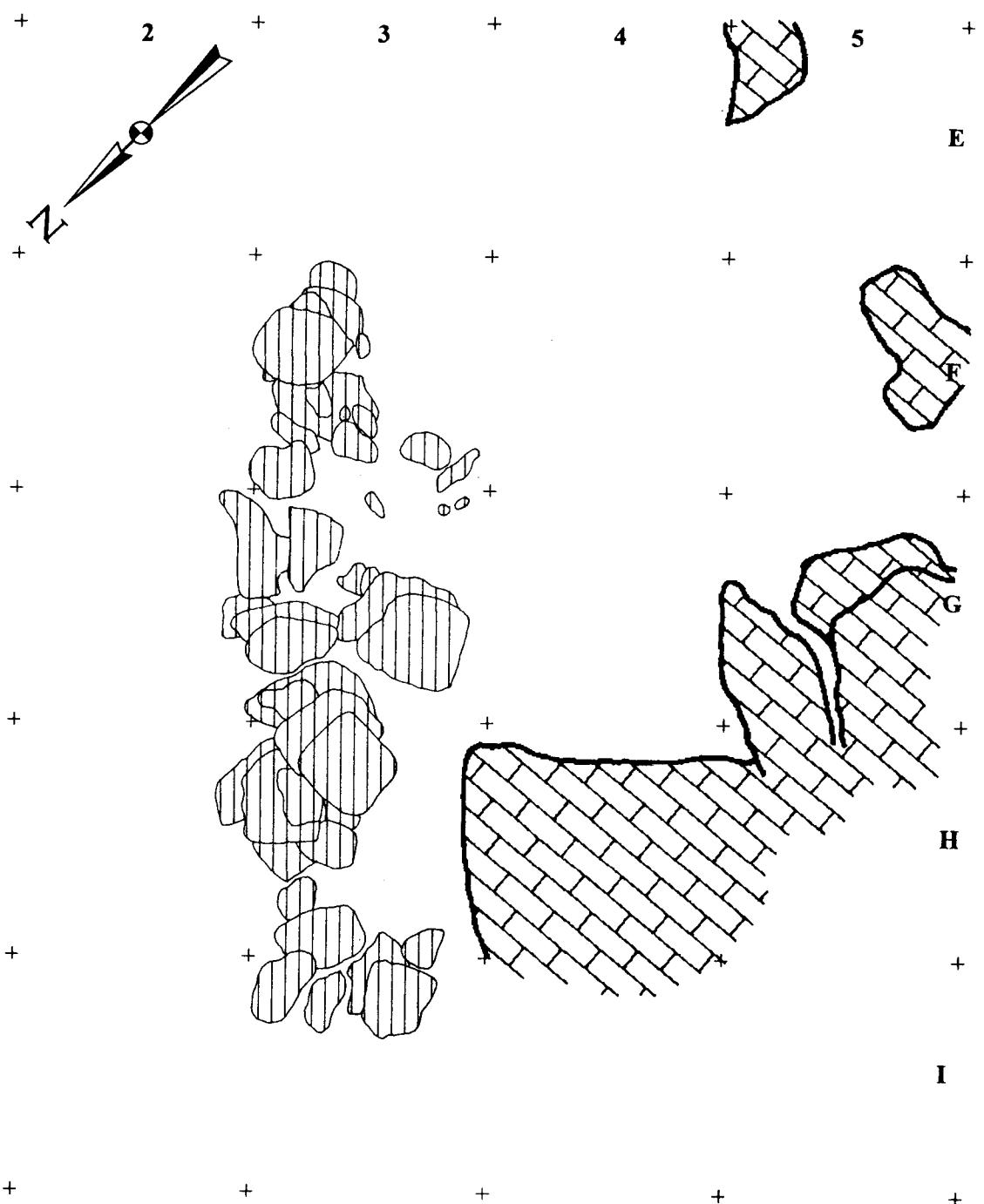
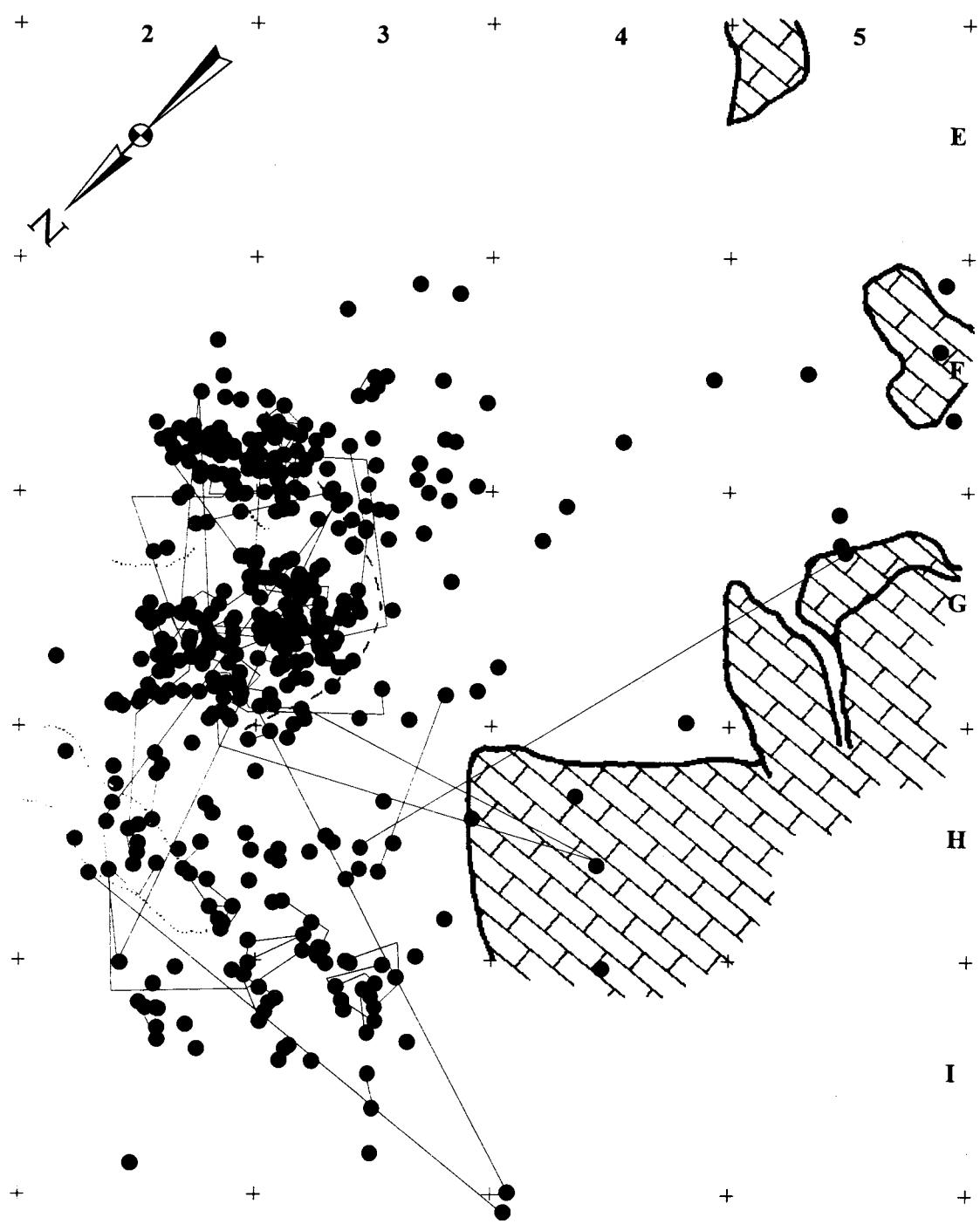
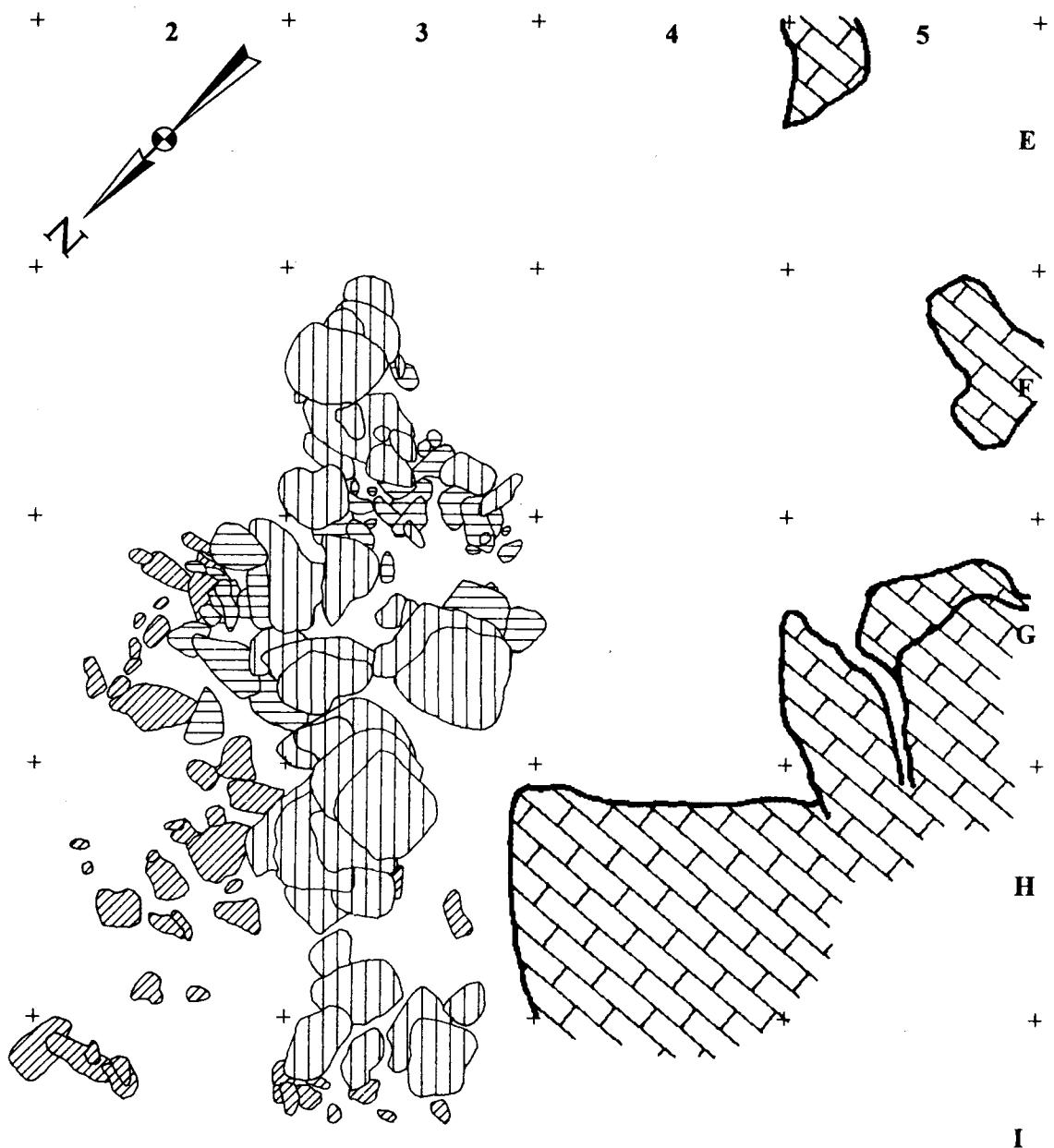


Fig. 38. Condamnation de la sépulture (maille d'un mètre)



*Fig. 39. Répartition des ossements humains (maille d'un mètre; traits pleins : liaisons entre les fragments d'un même os; pointillés : limites des terriers récents; tirets : limite de la fosse sépulcrale)*



*Fig. 40. Schéma des différentes étapes de l'édification du cairn (1. aménagement de la seconde zone de dépôt des ossements humains; 2. aménagement autour de la fosse sépulcrale; 3. couverture de la tombe; maille d'un mètre)*

### **3. Les gestes funéraires**

#### **3.1. Une sépulture secondaire ocrée**

L'absence de connexions, sinon celles qui concernent des parties du squelette dont les ligaments sont les plus résistants, par exemple la base d'un rachis (fig. 43) ou un atlas adhérant encore à son crâne, plaide en faveur d'une sépulture secondaire.

Quelques indices supplémentaires appuient cette thèse. La répartition spatiale de l'ensemble des vestiges osseux est anarchique. Aucune catégorie anatomique ne présente une dispersion cohérente, dont on pourrait encore déduire la position des corps au moment de leur inhumation (fig. 41-50). Le désordre est assorti d'absences d'ossements parfois bien particulières, qu'on ne peut attribuer à la seule taphonomie naturelle. Aucun squelette n'est complet et chacun d'eux est lacunaire à sa manière. Il y a donc eu des tris, éventuellement volontaires, pratiqués avant l'inhumation.

Par ailleurs, les squelettes de la grotte Margaux étaient ocrés. Ce fait est sans doute assez banal, s'agissant d'une sépulture de chasseurs-cueilleurs. Depuis le Paléolithique supérieur au moins, on connaît la propension à saupoudrer les dépouilles de colorants minéraux rouge-brun (May 1986 : 203). Mais le fond de la sépulture de la grotte Margaux ne portait aucune trace de coloration rouge, seuls les os étaient teintés. Pourtant, l'ocre déposée sur les corps aurait dû se répandre, de façon inégale sans doute, sur les parois de la fosse lors de la décomposition des chairs. Ce détail renforce la thèse d'une dislocation des corps en dehors de la sépulture.

On pourrait dissenter longtemps sur la signification de l'ocre dans les tombes. Certains y ont reconnu une transposition rituelle du sang, humain ou animal (Péquart *et al.* 1937), d'autres ont souligné le rôle que cette matière pouvait avoir, entre autres, dans le tannage des peaux pour éviter la putréfaction (Couraud 1983). L'ocre n'est pas réservée aux seuls morts. Sa présence est attestée sur beaucoup de sols d'habitat préhistoriques, particulièrement autour des foyers. Les exemples magdaléniens abondent qui montrent l'association de ces matières minérales à quasi toutes les activités. Quoi qu'il en soit, la fréquence du saupoudrage dans les tombes confère une signification particulière à l'ocre, qui ne peut sans doute se résumer à un simple accommodement en rapport avec la putréfaction des chairs.

Enfin, un crâne de la grotte Margaux porte des traces d'incisions au silex (fig. 51). Nulle empreinte du même type n'a été repérée sur les autres vestiges osseux, d'ailleurs assez médiocrement conservés. L'origine anthropique des stries est sans équivoque. Or, on vient de le voir, la fragmentation et la dispersion des squelettes dans la tombe incitent à y reconnaître le lieu de rassemblement de corps déjà décomposés. De ce point de vue, on peut imaginer que certains défunt ont été dépecés volontairement, cette action s'inscrivant dans la « chaîne opératoire » du traitement des morts.

### **3.2. Un second stade de manipulations**

La disjonction des individus entre les deux secteurs de la tombe —la fosse cerclée de pierres et le dallage nord-ouest— semble ressortir à une seconde manipulation, post-inhumatoire cette fois. En effet, tous les éléments retrouvés sur le petit dallage appartiennent aux squelettes partiellement conservés dans la fosse; à l'inverse ces derniers ne sont pas systématiquement représentés par des éléments abandonnés sur le dallage.

Cette remarque porte à considérer la fosse comme le lieu de dépôt privilégié, l'extrême nord-ouest de la tombe servant dans un second temps. À tout le moins, peut-on certifier que la dislocation des corps fut prémeditée. En effet, le dallage mitoyen de la fosse est sous-jacent aux restes humains. Les Mésolithiques avaient ainsi prévu, dès avant la première dispersion d'un squelette, d'en déposer certaines parties à cet endroit.

Notons encore que ce n'est guère le manque d'espace à l'intérieur de la grotte qui puisse justifier pareilles manipulations. Il importait plutôt aux Mésolithiques de toujours déposer leurs morts aux mêmes endroits. La bipartition des ossements ne s'explique pas plus par la taille réduite de la fosse. Ce sont des squelettes partiels qui y auraient été amenés et non des corps entiers. Les manipulations ne seraient donc pas conditionnées par la structure de la sépulture : c'est l'aménagement de la tombe qui serait fonction des nécessités du rite.

### **3.3. Traces de dépeçage**

À propos du crâne dépecé (fig. 51), revient évidemment le problème de l'anthropophagie, pratique tant de fois acceptée puis rejetée par les archéologues. Rien ne peut être exclu *a priori* et il existe, dans l'Europe préhistorique, quelques exemples de squelettes découpés, à propos desquels le cannibalisme semble l'explication la plus adéquate.

#### *3.3.1. Le cannibalisme au Néolithique ancien*

Un des cas les plus récemment mis au jour est celui de la grotte du Gardon dans l'Ain (Voruz 1991). Dans les niveaux du Néolithique ancien, une trentaine d'os humains ont été retrouvés parmi des restes de faune consommée. Rien ne différencie le traitement gratifié à l'homme de celui appliqué à l'animal : tous portent des traces de morsures, de découpes, de brisures et de coups (Chaix et Nicod 1991 : 153).

Le site le plus célèbre est celui de la grotte de Fontbrégoua, à Salernes dans le Var, datée de la première moitié du 5<sup>e</sup> millénaire (Villa *et al.* 1986). Au Gardon comme à Salernes, la question du cannibalisme se pose avec d'autant plus d'acuité, que faune et homme sont trouvés associés dans des zones détritiques.

Cinq critères ont été mis en avant par les fouilleurs de la Baume de Fontbrégoua pour assurer le cannibalisme alimentaire qui s'y serait tenu : les os des humains « consommés » ont été

retrouvés dans un contexte archéologique non perturbé; les méthodes de fouille ont été aussi fines que possible; des stries de dépeçage existent sur des éléments du squelette post-crânien, ce qui permet de reconnaître les techniques de boucherie; il fut procédé à une analyse détaillée des stries pour assurer leur origine anthropique; la similitude est flagrante entre le traitement de la faune et des hommes, tant aux niveaux du découpage et de la fragmentation, qu'à celui de la dispersion des déchets (Villa *et al.* 1986 : 167). À la grotte du Gardon, où les investigations n'ont pas encore été menées aussi loin, il semble que les cinq critères de Fontbrégoua soient présents (qualité du contexte et de la fouille, stries de découpage et traitements identiques des déchets de faune et d'homme).

### *3.3.2. Fréquence des corps dépecés chez les chasseurs-cueilleurs*

Parmi les vestiges épipaléolithiques de Gough's Cave, dans le Somerset, plusieurs ossements humains étaient mélangés à de la faune. Ici encore, l'homme aurait enduré le sort réservé à l'animal. Les mêmes traces de dépeçage se retrouvent sur les os des uns et des autres (Jacobi 1989 : 300). Toujours en contexte mésolithique, des squelettes mis au jour à Noyen-sur-Seine, en Seine-et-Marne, portent des traces de découpes au silex, tandis qu'ils ont été partiellement calcinés. Ces ossements ont été trouvés épars au milieu de débris de faune (Auboire 1991 : 234-235).

Dans d'autres gisements préhistoriques, des traces de dépeçage sur os humains sont également connues, mais jamais accompagnées des critères minimums pour assurer le cannibalisme alimentaire. Au contraire, ces marques sont souvent présentes en contexte funéraire rigoureux, comme à la grotte Margaux. On connaît quelques cas de dépeçage de corps humains, au Magdalénien surtout, où les découpes au silex sont accompagnées de raclages (Le Mort et Gambier 1992 : 36). Si le cannibalisme ne peut être rejeté, l'application de soins particuliers aux morts paraît intervenir également, d'autant que les restes de faune associés ne portent pas les mêmes marques de dépeçage, ni une qualité de conservation similaire à celle des restes humains.

Il en est de même à Ofnet, en Bavière, où trente-trois crânes mésolithiques ont été mis au jour hors de deux fosses (Schmidt 1910). Ils avaient été prélevés sur des corps non encore décharnés, s'agissant de décapitations *sensu stricto* ou de décollations *post mortem* (Masset 1993 : 42). Contrairement aux témoins de Gough's Cave, aucune occupation domestique ne venait perturber les fosses d'Ofnet. Les femmes et les enfants étaient pourvus d'une abondante parure, faite de coquillages et de croches de cerf. Fosses et parure assurent un contexte bien particulier, dont le cannibalisme alimentaire ne peut être la seule finalité.

Le crâne dépecé de la grotte Margaux n'est donc pas un cas unique au Mésolithique. Le contexte funéraire est ici assuré et aucun autre relief de repas ne vient se mêler à la tombe. Par ailleurs, cette sépulture contient un minimum de dix individus, dont un seul porte de manière certaine des traces de découpes au silex. La balance penche donc en faveur d'un geste non lié à l'anthropophagie. D'ailleurs, seuls le haut du frontal et les arcades zygomatiques sont affectés par les outils en pierre, soit des parties du corps peu propices à la récupération de chairs consommables.

### **3.4. Dépôt de cendres**

En amont de la fosse sépulcrale, immédiatement le long du flanc sud-ouest du cairn, le sol était couvert de particules blanchâtres et de miettes de charbon de bois. Quelques éléments de couleur blanche, plus grands que les autres, montraient encore leur structure interne, dont l'organisation en vaisseaux médullaires permettait aisément de reconnaître de l'os calciné. Le sol, non rubéfié, n'avait subi aucune action du feu.

L'association entre la sépulture et ce dépôt cendreux tient en deux points : il n'existe aucune autre occupation dans la grotte à laquelle on puisse attribuer les lambeaux d'os brûlés et le charbon de bois ; la nappe cendreuse, légèrement sous-jacente à la couverture de la tombe, a une dispersion restreinte et parallèle à la sépulture. Par ailleurs, rien ne justifie l'apport de ces éléments par un intermédiaire naturel. S'agit-il d'une offrande ? Les os calcinés, mêlés aux résidus du foyer dont ils proviennent, ont été épandus devant les morts, avant la fermeture définitive de la tombe.

On trouve peu de comparaisons à ce geste particulier. Un dépôt du même ordre a été noté devant le monument le plus important du site mégalithique de Saint-Martin-de-Corléans à Aoste. Ce dolmen à ouverture latérale repose sur un vaste socle triangulaire fait de blocs rapportés, devant lequel une aire semi-circulaire était composée de gravier de quartz et surmontée d'un foyer. Cet étrange dépôt fut mis en place avant la plate-forme triangulaire qui le recouvre légèrement (Mezzena, comm. pers.). L'ensemble de la construction appartient au Néolithique final, voire au Campaniforme ancien (Mezzena 1985 : 30). Le monument est similaire à beaucoup d'égards aux vestiges mégalithiques du Petit-Chasseur à Sion (Favre *et al.* 1986).

Toujours dans le domaine du mégalithisme, il n'est pas rare de rencontrer devant les entrées des monuments des versements de nature et de richesse variées, composés de céramique pour l'essentiel (Masset 1993 : 128). Toutefois, ces offrandes ont souvent été disposées à la fin de l'utilisation du monument, après l'installation du dernier défunt. La chronologie des faits n'est certainement pas aussi évidente à la grotte Margaux. À tout le moins peut-on prétendre que le dépôt fut antérieur à la couverture de la tombe.

Pour la période Mésolithique, on se rappellera les foyers aménagés à Téviec au-dessus de plusieurs tombes (May 1986 : 181-182). Ces structures de combustion contenaient volontiers des restes de faune, non calcinés cependant, amenés là au moment où les foyers étaient déjà éteints (Péquart *et al.* 1937 : 61). À la différence de la grotte Margaux, il s'agit ici d'authentiques structures de combustion et non d'un saupoudrage fugace de quelques cendres.

Il existe également de véritables tombes à incinération au Mésolithique. Ainsi, une des fosses du site mésolithique du Petit-Marais à La Chaussée-Tirancourt, dans la Somme, contenait-elle une centaine de fragments d'os humains brûlés. Le remplissage de la structure comportait également des cendres et des charbons de bois, ainsi que des nodules de terre carbonisée. L'absence de traces de combustion sur les parois et le fond de la fosse indique que la crémation eut lieu

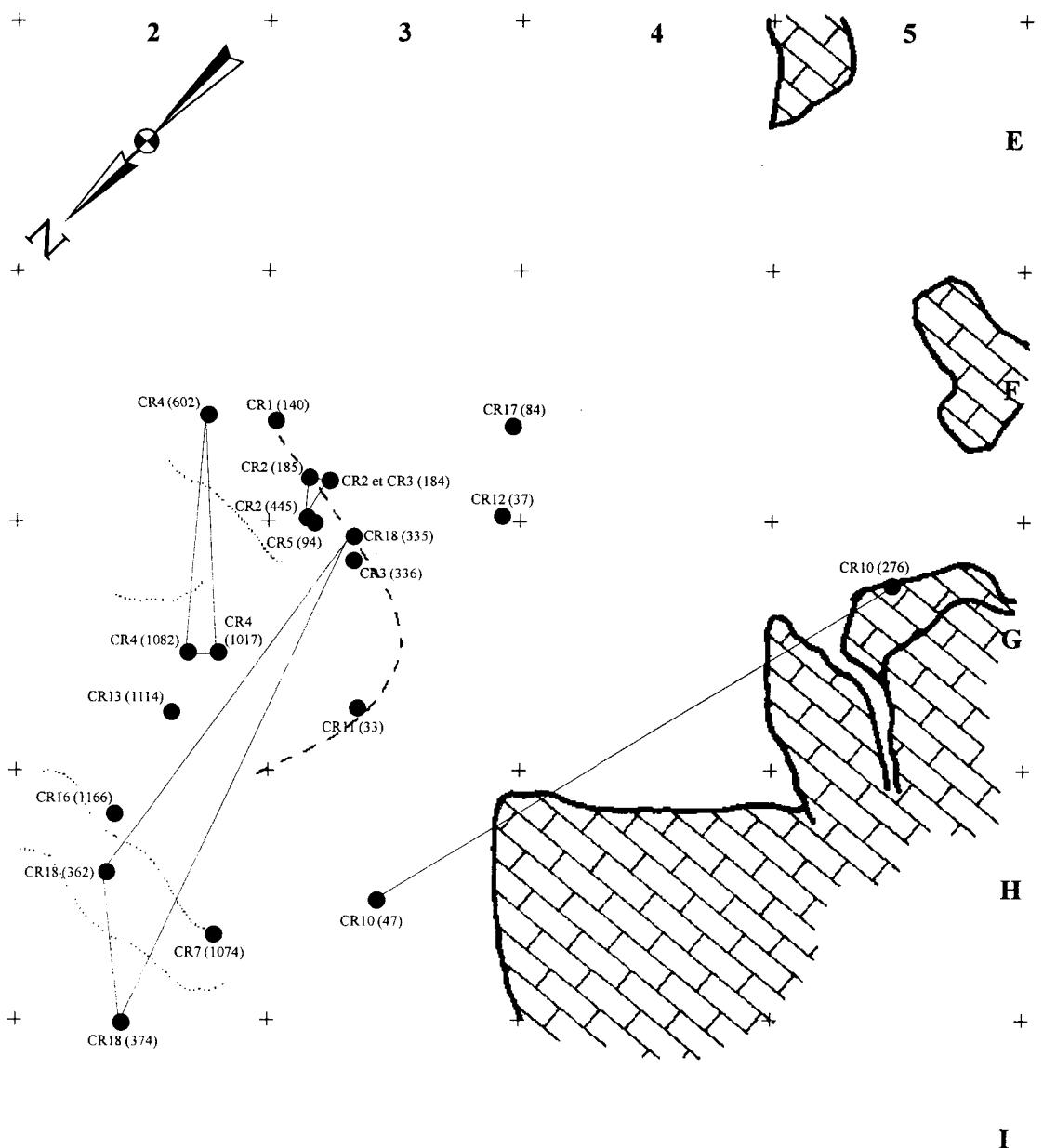
ailleurs (Ducrocq et Ketterer 1995 : 253).

Animal ou homme, le degré de combustion de la poussière d'os calcinés récoltée devant la sépulture collective de la grotte Margaux est trop important pour encore déceler l'identité taxinomique du ou des incinérés. Il reste qu'aucun corps déposé dans la tombe n'a subi l'action du feu, contrairement à ce qui fut observé dans une autre tombe collective contemporaine, mise au jour à l'abri des Autours (Cauwe 1996). Là, quelques os humains portent des traces de feu.

Foyers rituels à Téviec dans le Morbihan (Péquart *et al.* 1937), incinérations à La Chaussée-Tirancourt dans la Somme (Ducrocq et Ketterer 1995), à Oirschot aux Pays-Bas (Arts et Hoogland 1987), à Noyen-sur-Seine en Seine-et-Marne (Auboire 1991) et à l'abri des Autours dans le province de Namur, épandage de cendres à la grotte Margaux, le feu semble jouer un rôle dans les rites funéraires mésolithiques. Il intervient après les inhumations dans la grande nécropole morbihannaise et éventuellement à la grotte Margaux, tandis qu'il sert à la crémation de défunts de la fosse n° 1 du Petit-Marais à La Chaussée-Tirancourt. À Noyen-sur-Seine, la combustion partielle des os est assortie de traces de coupes et de brisures qui évoquent d'abord un cannibalisme, alimentaire ou rituel, voire les deux à la fois.

**Légende des figures 41 à 50 (p. 70 à 79)**

<i>AS</i> : astragale	<i>OC</i> : os crochu
<i>ATL</i> : atlas	<i>OM</i> : omoplate
<i>AX</i> : axis	<i>PMIID</i> : phalange de la main, II-V distale
<i>CAL</i> : calcanéum	<i>PMIIM</i> : phalange de la main, II-V médiane
<i>CB</i> : cubitus	<i>PMIIP</i> : phalange de la main, II-V proximale
<i>Cb</i> : cuboïde	<i>PPID</i> : phalange du pied, I distale
<i>CL</i> : clavicule	<i>PPIID</i> : phalange du pied, II-V distale
<i>CNI</i> : cunéiforme I	<i>PPIIP</i> : phalange du pied, II-V proximale
<i>CNII</i> : cunéiforme II	<i>PPIP</i> : phalange du pied, I proximale
<i>CR</i> : crâne	<i>PT</i> : rotule
<i>FB</i> : péroné	<i>PY</i> : pyramidal
<i>FM</i> : fémur	<i>RD</i> : radius
<i>GO</i> : grand os	<i>SC</i> : sacrum
<i>HM</i> : humérum	<i>SCA</i> : scaphoïde de la main
<i>IL</i> : os illiaque	<i>Sca</i> : scaphoïde du pied
<i>MB</i> : mandibule	<i>SML</i> : semi-lunaire
<i>MCI</i> : métacarpien I	<i>ST</i> : sternum
<i>MCII</i> : métacarpien II	<i>TB</i> : tibia
<i>MCIII</i> : métacarpien III	<i>TP</i> : trapézoïde
<i>MCIV</i> : métacarpien IV	<i>TR</i> : trapèze
<i>MCV</i> : métacarpien V	<i>VC</i> : vertèbre cervicale
<i>MTI</i> : métatarsien I	<i>VD</i> : vertèbre dorsale de II à X
<i>MTII</i> : métatarsien II	<i>VDI</i> : 1 <sup>ère</sup> vertèbre dorsale
<i>MTIII</i> : métatarsien III	<i>VDXI</i> : 11 <sup>ème</sup> vertèbre
<i>MTIV</i> : métatarsien IV	<i>VDXII</i> : 12 <sup>ème</sup> vertèbre
<i>MTV</i> : métatarsien V	<i>VL</i> : vertèbre lombaire



*Fig. 41. Répartition spatiale des os du crâne (les numéros précédés de lettres renvoient à l'inventaire anthropologique [légende p. 69], ceux entre parenthèses à l'inventaire général des collections; maille d'un mètre; traits pleins : liaisons entre les fragments d'un même os; pointillés : limites des terriers récents; tirets : limite de la fosse sépulcrale)*

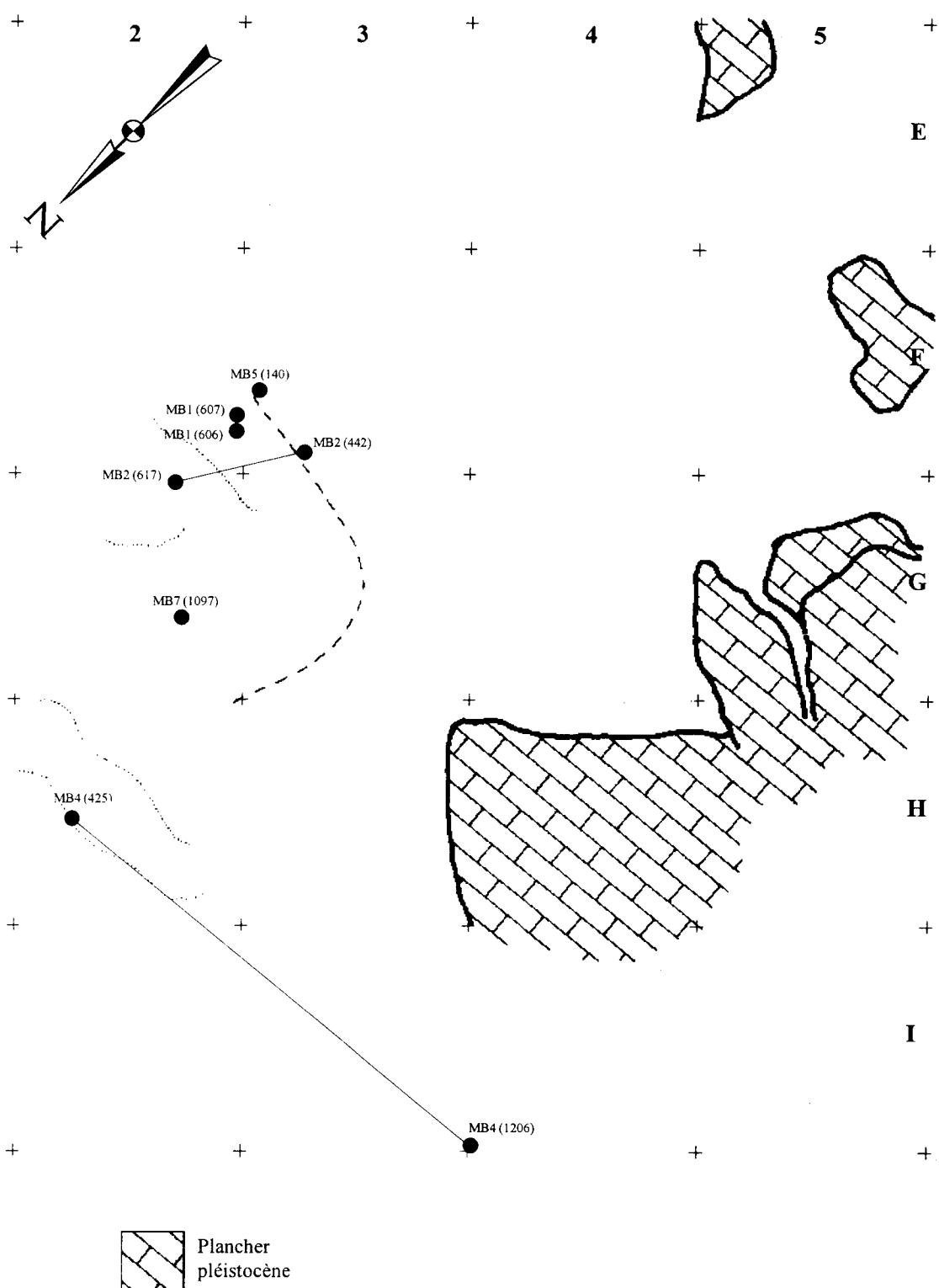
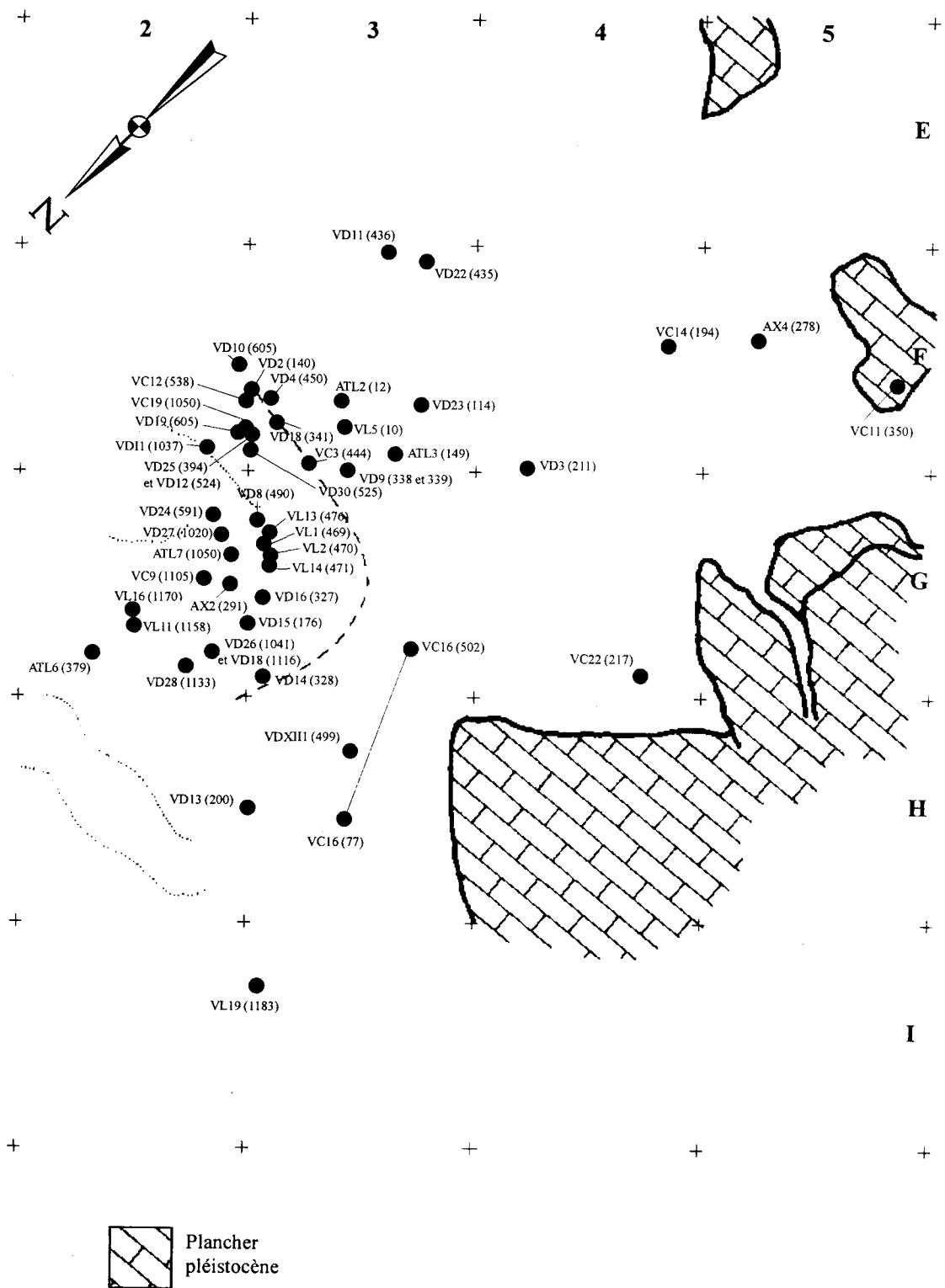
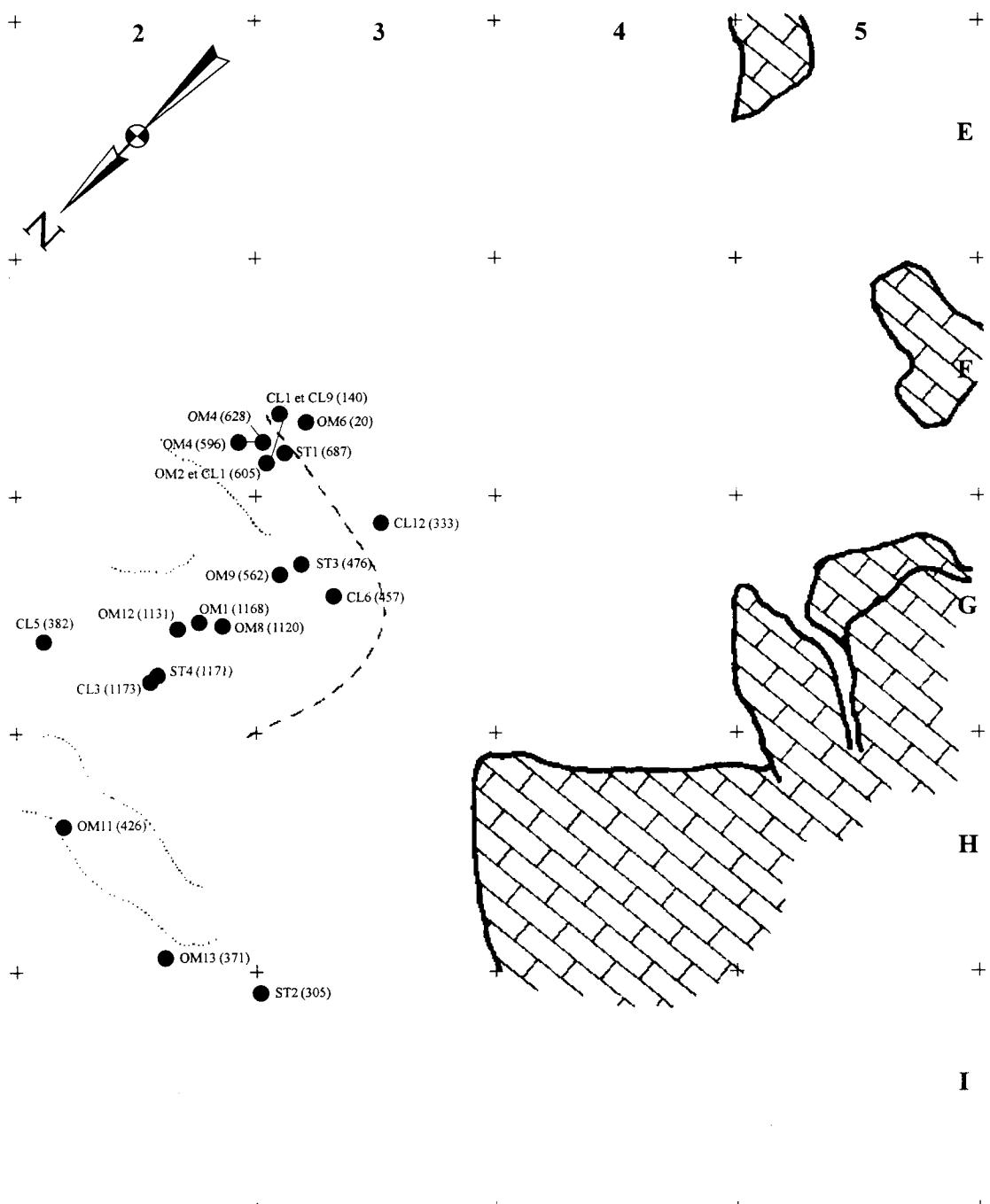


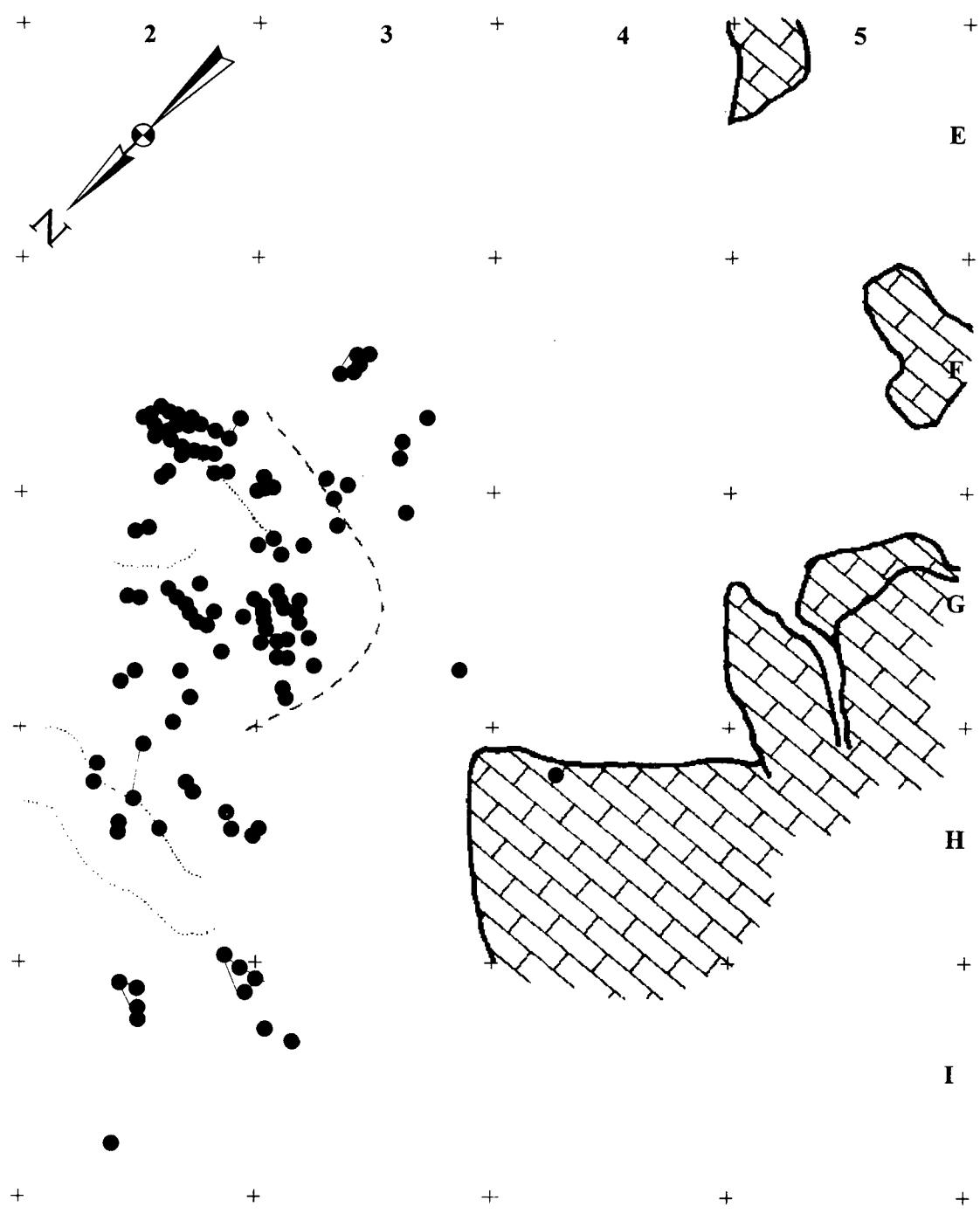
Fig. 42. Répartition spatiale des fragments de mandibules (les numéros précédés de lettres renvoient à l'inventaire anthropologique [légende p. 69], ceux entre parenthèses à l'inventaire général des collections; maille d'un mètre; traits pleins : liaisons entre les fragments d'un même os; pointillés : limites des terriers récents; tirets : limite de la fosse sépulcrale)



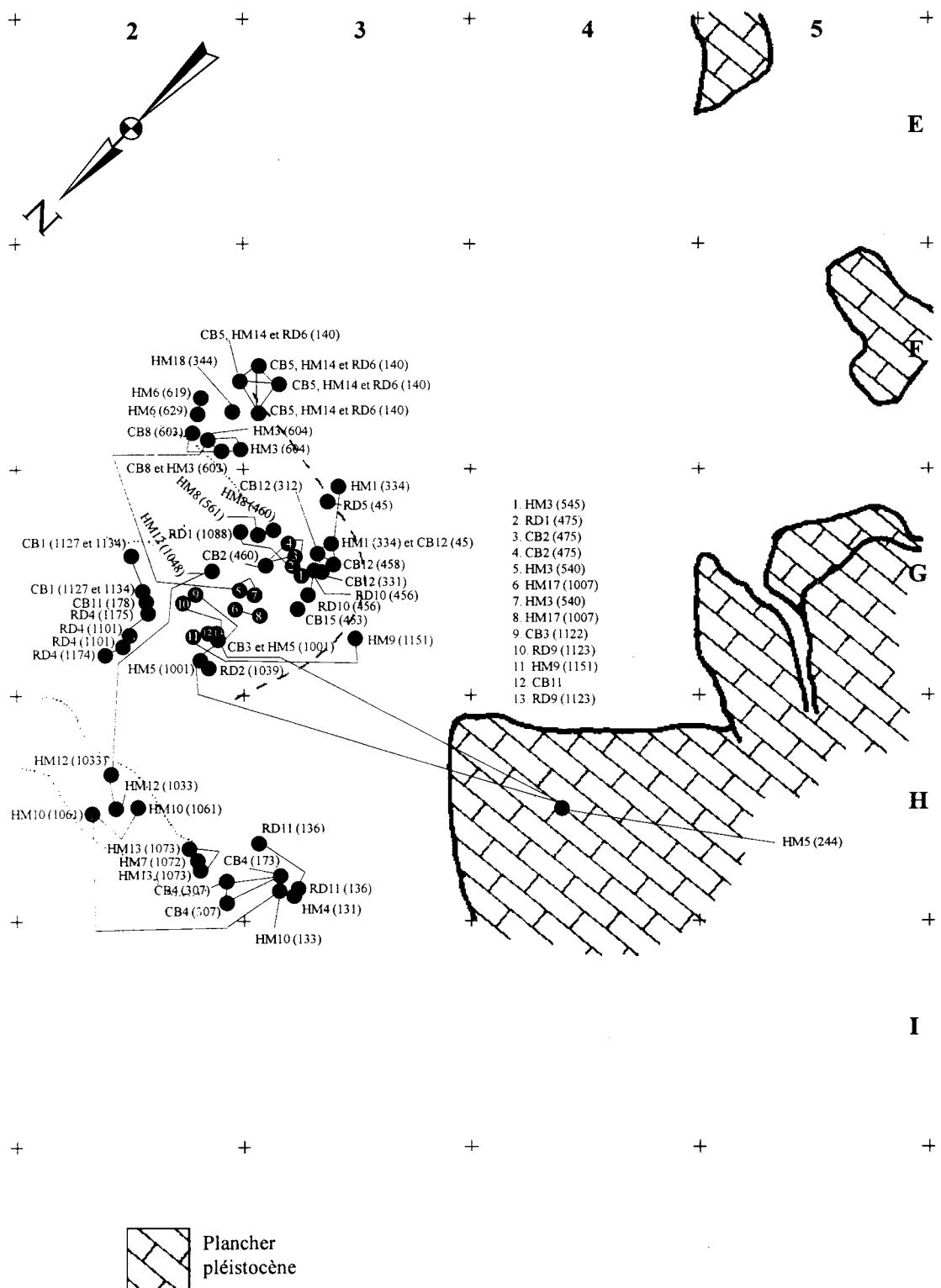
**Fig. 43. Répartition spatiale des éléments du rachis (les numéros précédés de lettres renvoient à l'inventaire anthropologique [légende p. 69], ceux entre parenthèses à l'inventaire général des collections; maille d'un mètre; traits pleins : liaisons entre les fragments d'un même os; pointillés : limites des terriers récents; tirets : limite de la fosse sépulcrale)**



**Fig. 44.** Répartition spatiale des éléments de la ceinture scapulaire (les numéros précédés de lettres renvoient à l'inventaire anthropologique [légende p. 69], ceux entre parenthèses à l'inventaire général des collections; maille d'un mètre; traits pleins : liaisons entre les fragments d'un même os; pointillés : limites des terriers récents; tirets : limite de la fosse sépulcrale)



*Fig. 45. Répartition spatiale des éléments de la cage thoracique (maille d'un mètre; traits pleins : liaisons entre les fragments d'un même os; pointillés : limites des terriers récents; tirets : limite de la fosse sépulcrale)*



**Fig. 46. Répartition spatiale des os du bras (les numéros précédés de lettres renvoient à l'inventaire anthropologique [légende p. 69], ceux entre parenthèses à l'inventaire général des collections; maille d'un mètre; traits pleins : liaisons entre les fragments d'un même os; pointillés : limites des terriers récents; tirets : limite de la fosse sépulcrale)**

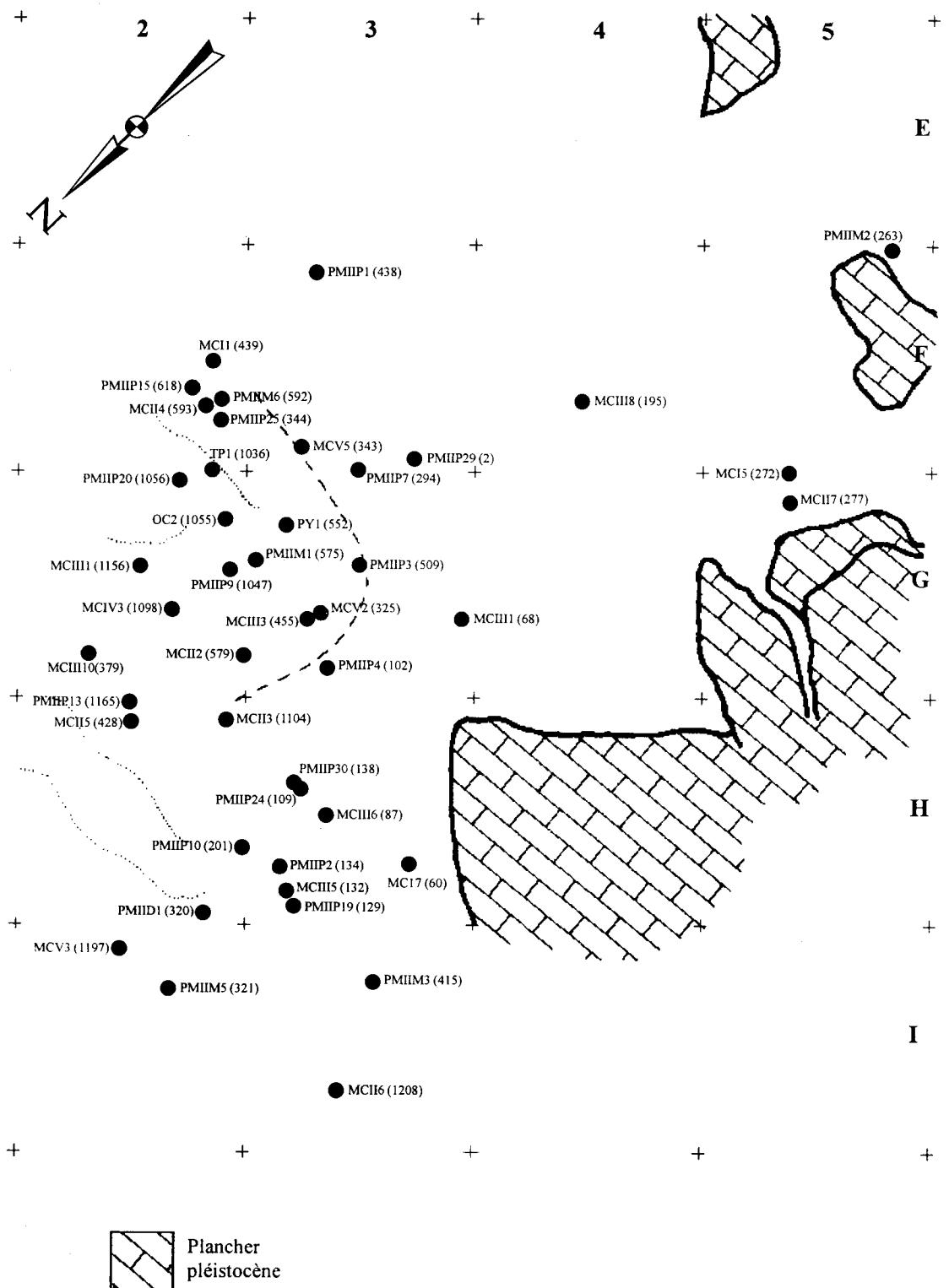
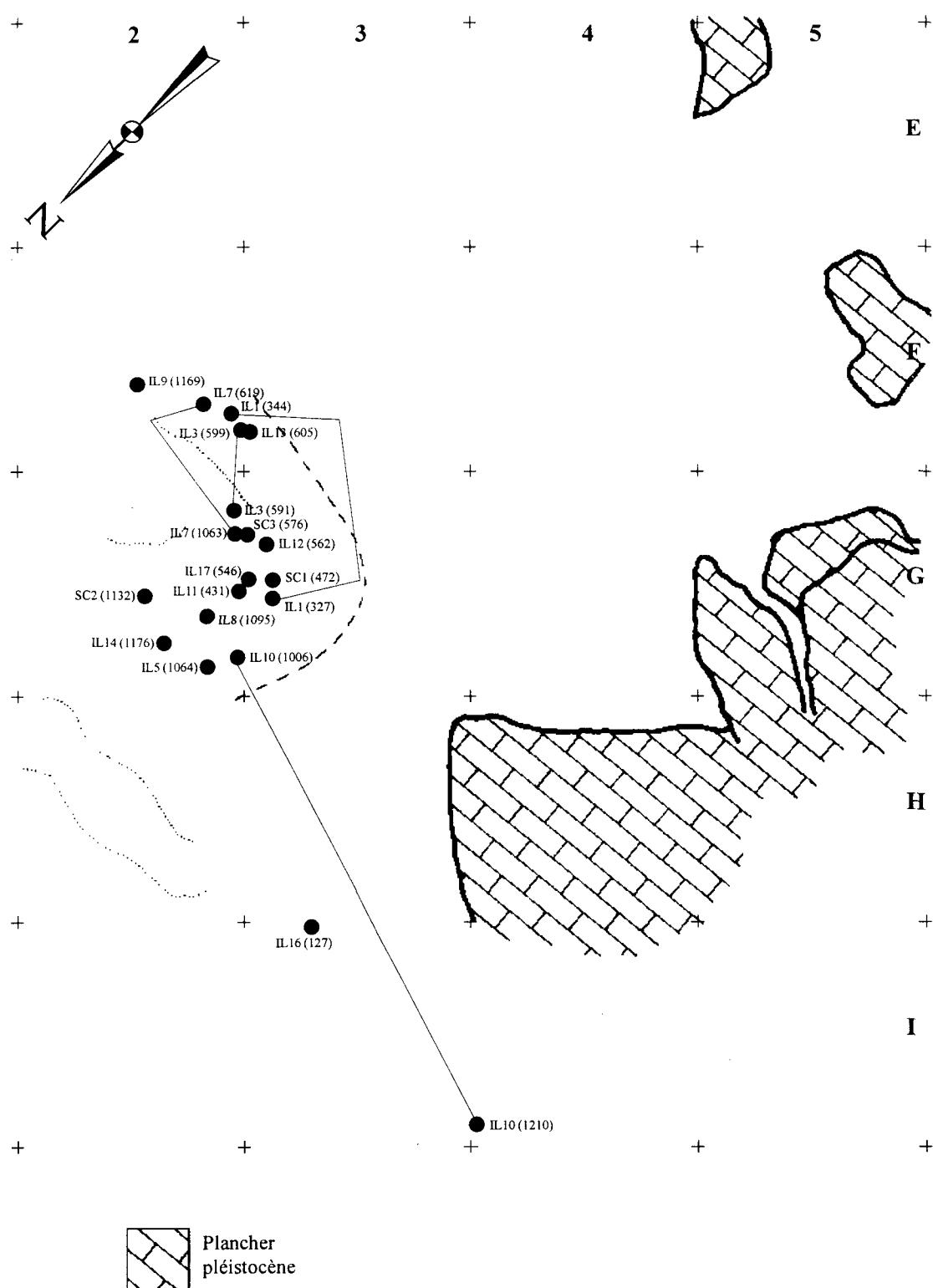
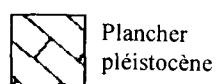
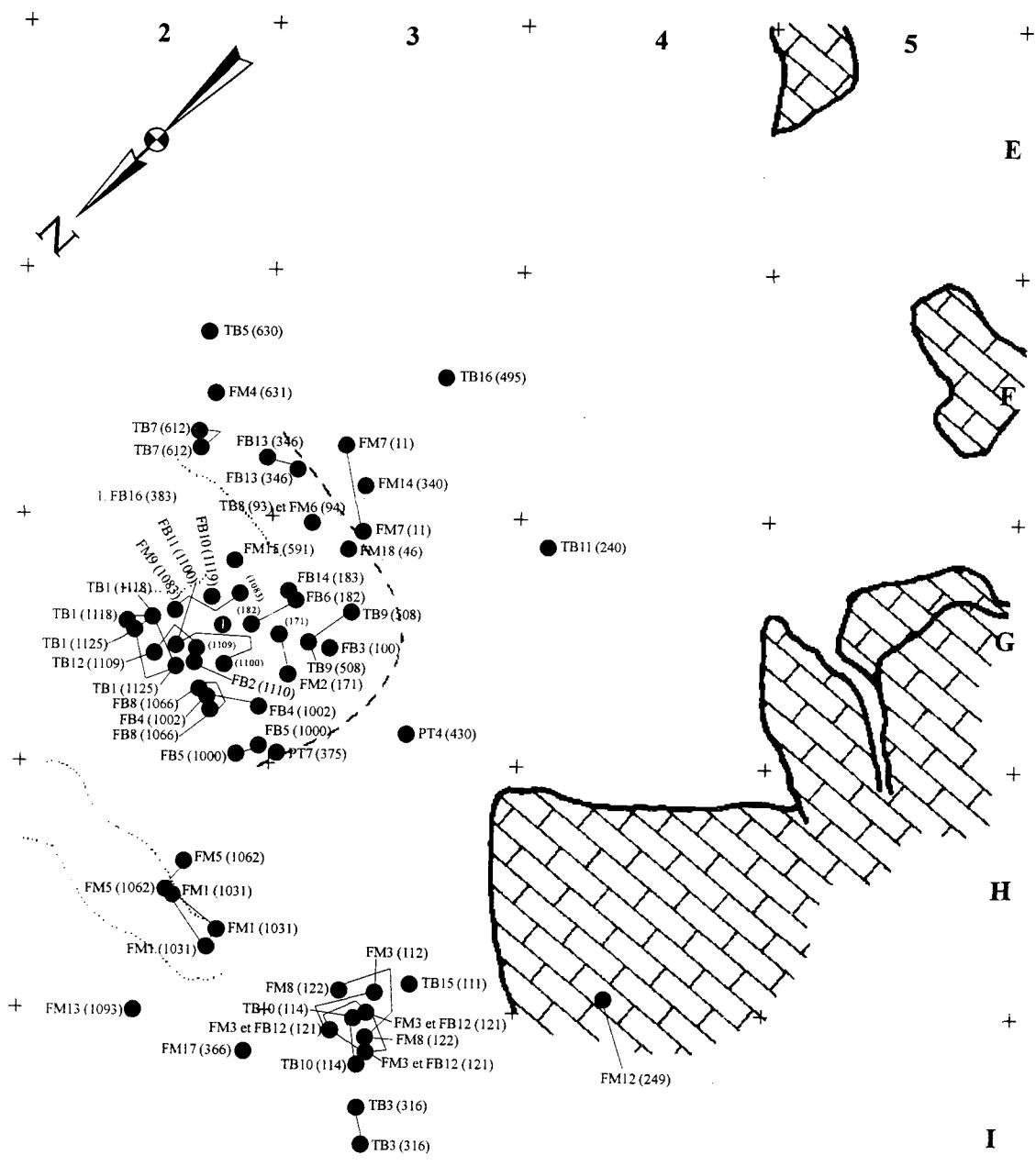


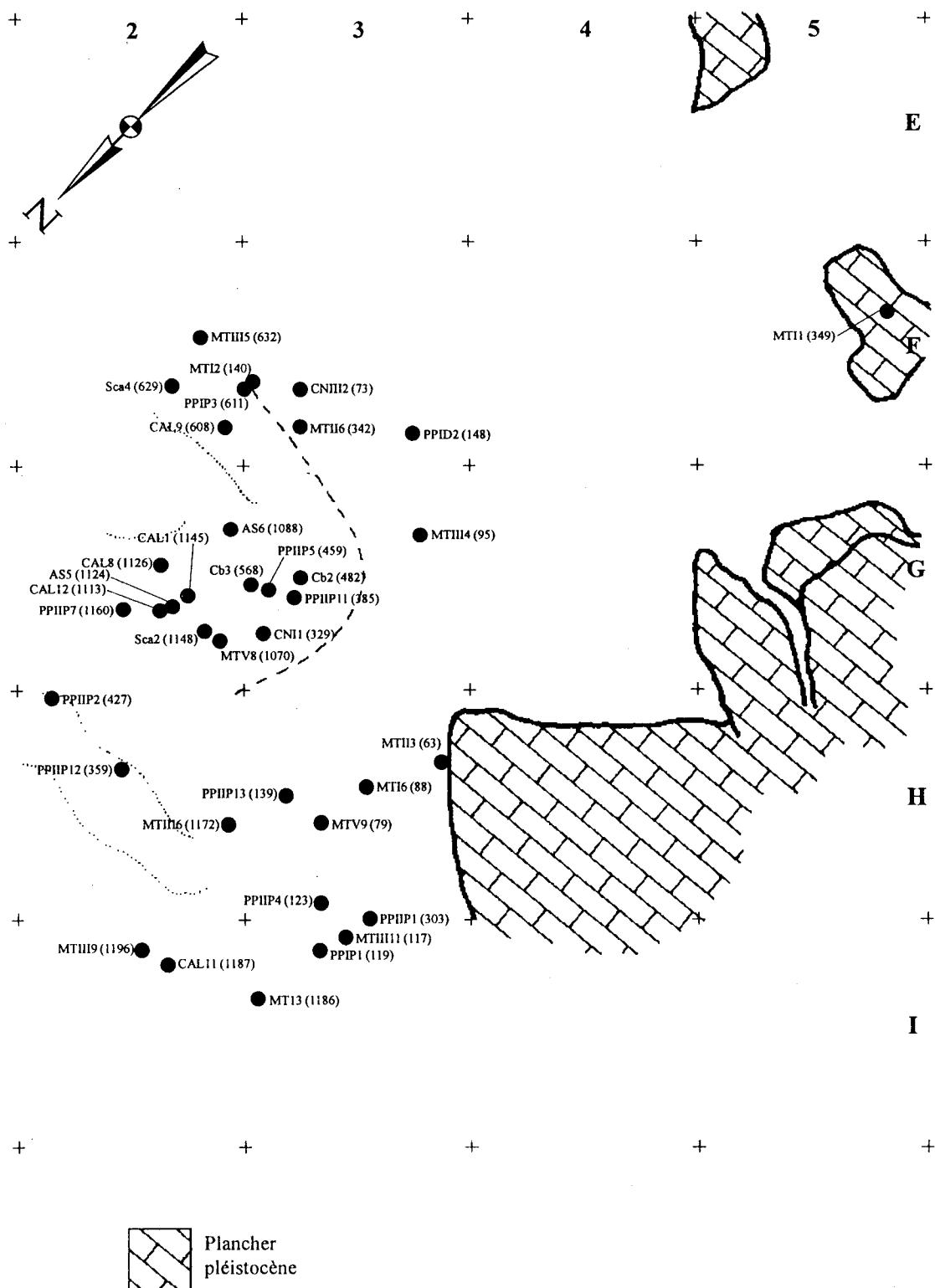
Fig. 47. Répartition spatiale des os de la main (les numéros précédés de lettres renvoient à l'inventaire anthropologique [légende p. 69], ceux entre parenthèses à l'inventaire général des collections; maille d'un mètre; pointillés : limites des terriers récents; tirets : limite de la fosse sépulcrale)



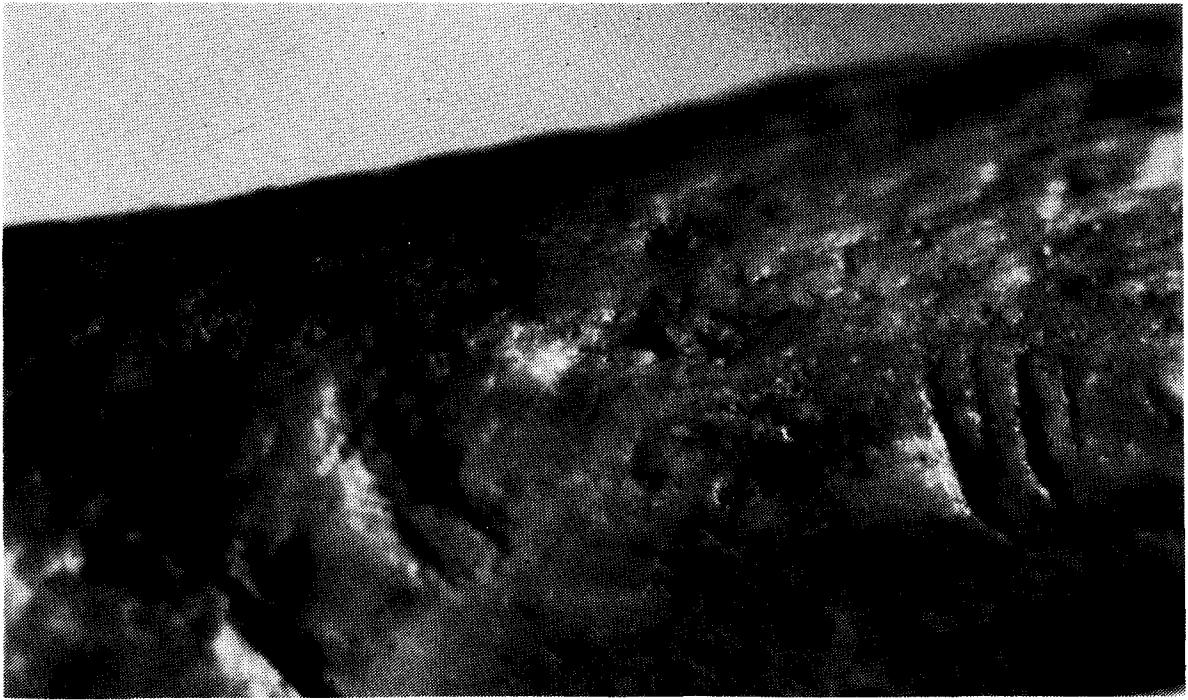
*Fig. 48. Répartition spatiale des os de la ceinture pelvienne (les numéros précédés de lettres renvoient à l'inventaire anthropologique [légende p. 69], ceux entre parenthèses à l'inventaire général des collections; maille d'un mètre; traits pleins : liaisons entre les fragments d'un même os; pointillés : limites des terriers récents; tirets : limite de la fosse sépulcrale)*



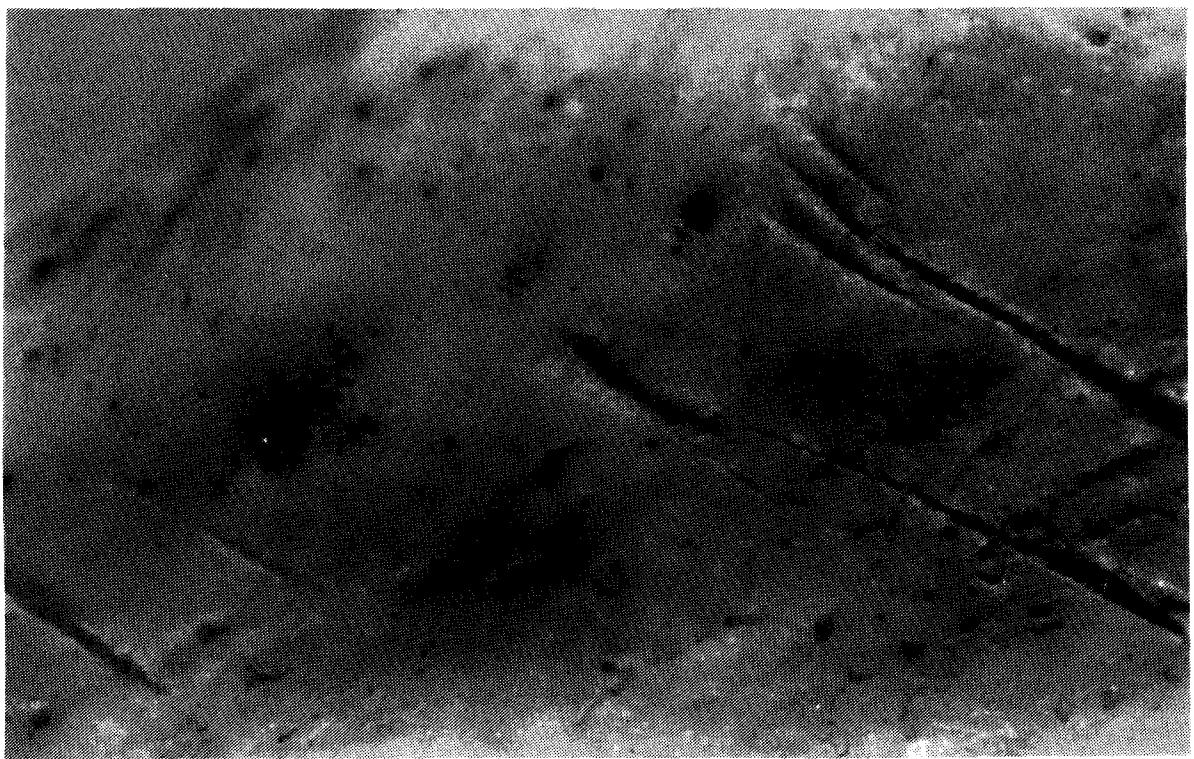
**Fig. 49. Répartition spatiale des os de la jambe (les numéros précédés de lettres renvoient à l'inventaire anthropologique [légende p. 69], ceux entre parenthèses à l'inventaire général des collections; maille d'un mètre; traits pleins : liaisons entre les fragments d'un même os; pointillés : limites des terriers récents; tirets : limite de la fosse sépulcrale)**



*Fig. 50. Répartition spatiale des os du pied (les numéros précédés de lettres renvoient à l'inventaire anthropologique [légende p. 69], ceux entre parenthèses à l'inventaire général des collections; maille d'un mètre; traits pleins : liaisons entre les fragments d'un même os; pointillés : limites des terriers récents; tirets : limite de la fosse sépulcrale)*



a



b

*Fig. 51. Traces de dépeçage sur les arcades zygomatiques droite (a) et gauche (b) du crâne CR3(336)*